

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

UNION DES FEMMES DE FRANCE

SOCIÉTÉ D'ASSISTANCE MILITAIRE
FAMILIALE ET SOCIALE

FONDÉE EN 1881

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE PAR DÉCRET DU 6 AOUT 1882

Fondatrice

M^{me} KOECHLIN-SCHWARTZ

Présidente générale : M^{me} Henri GALLI

BULLETIN MENSUEL



SOMMAIRE

I^{re} PARTIE		Pages.	II^e PARTIE		Pages.
<i>Actes officiels.</i>					
Comité central de la Croix-Rouge française.....	110		Historique des Comités de l'U. F. F. pendant la guerre : Comités de l'étranger (Russie).....	124	
Comité central de l'U. F. F.....	111		Chronique des Croix-Rouges. — D ^r H.-M. Fay.	138	
Commissions centrales.....	112		Causerie médicale. — D ^r Pierre Sée.....	140	
Comités régionaux.....	114				
Activité des Œuvres de l'U. F. F.....	119				
Nécrologie.....	122				

SIÈGE SOCIAL, RÉDACTION & ADMINISTRATION

102, boulevard Malesherbes, PARIS-17^e. — Téléphone : Wagram 17-68.

40782

PREMIÈRE PARTIE

ACTES OFFICIELS

Comité Central de la Croix-Rouge française.

RÉUNIONS DES 14 ET 27 FÉVRIER 1922.

Secours à la Turquie. — Un nombre considérable de Turcs — surtout des femmes et des enfants — ont fui l'Asie Mineure lors de la dernière guerre gréco-turque et se sont réfugiés à Constantinople. Ils sont dans un dénuement absolu et le général Pellé, haut commissaire de la République française à Constantinople, a demandé à la Croix-Rouge française si elle pourrait faire quelque chose pour eux. Le gouvernement l'y a vivement engagé. M. de La Boulinière a été envoyé pour étudier la question sur place avec notre haut commissaire, avec les autorités turques et avec le Croissant-Rouge. Il a élaboré un projet de soupe pour 4.000 réfugiés. Grâce à une subvention de l'Etat, à une autre de la Ville de Paris, à des dons recueillis auprès d'établissements financiers et industriels intéressés en Turquie, l'œuvre va pouvoir fonctionner. Le ministère de la marine a consenti à transporter sur un de ses navires le matériel et le personnel.

D'autre part, une petite mission, dont fait partie notre vice-présidente M^{me} Lejars, est partie samedi dernier pour tout préparer afin que, dès l'arrivée du matériel et des infirmières, l'œuvre puisse fonctionner sans aucune perte de temps.

Nous avons été surtout incités à répondre à la demande de M. le général Pellé, par ce fait que, lors de notre dernière campagne contre eux, les Turcs ont toujours été des adversaires loyaux et humains et que le Croissant-Rouge a fait preuve vis-à-vis de nos blessés et de nos prisonniers de dispositions que l'on aurait vainement cherchées chez nos adversaires d'Europe.

Secours à la Russie. — M. Thiébaud, secrétaire général de la S. B. M., après l'échec des négociations précédemment engagées avec le gouvernement des soviets, est allé à Berlin pour les reprendre avec Krassine, qu'il n'a pu joindre. M. Thiébaud a alors négocié avec les représentants des soviets à Berlin. Après d'énormes difficultés, il est arrivé à mettre sur pied une convention, qui est soumise actuellement à l'approbation de Moscou d'une part, et du gouvernement français d'autre part. D'après

MALADES & BLESSÉS

Lits, Fauteuils, Voitures & Appareils Mécaniques

VOITURETTES pour MUTILÉS — FAUTEUIL ROULANT à MOTEUR

Transports en Ambulances Automobiles

Jambes et Bras artificiels perfectionnés

Tous Appareils et Chaussures orthopédiques

Voitures de Luxe pour Enfants

Couveuses Artificielles pour Enfants

DUPONT

10, Rue Hautefeuille. PARIS (6^e)

MAISON FONDÉE EN 1847

Hors Concours : Lille 1920

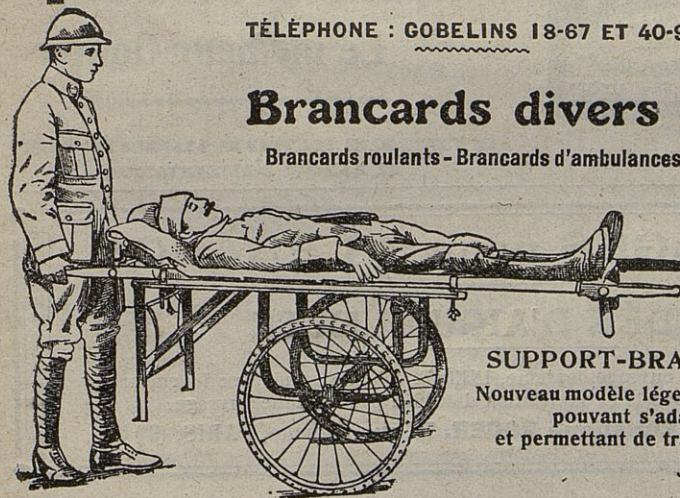
Grand Prix : Exposition Nat^{le} Maternité et Enfance, Paris 1921Fournisseur des Hôpitaux
des Croix-Rouges Française et Américaine
et du Service de Santé Militaire

(Centres d'Appareillage de Paris, Lyon, Lille, Amiens, Nancy)

TÉLÉPHONE : Gobelins 18-67 ET 40-95

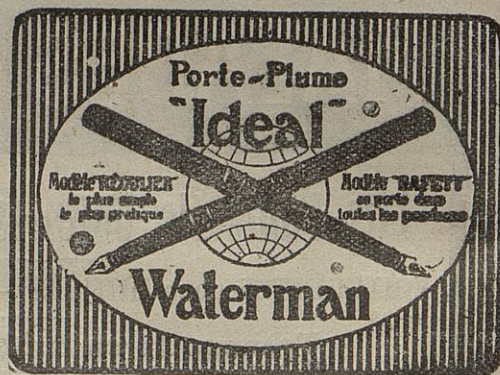
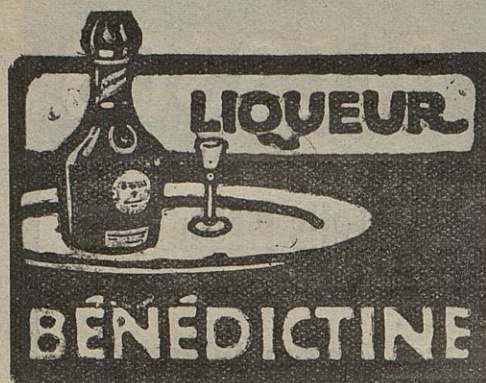
Brancards divers pour Blessés

Brancards roulants - Brancards d'ambulances - Civières - Cadres - Gouttières

SUPPORT-BRANCARD MÉTALLIQUE
Nouveau modèle léger, solide, suspendu sur ressorts,
pouvant s'adapter à tous brancards
et permettant de transporter les blessés au loin.

Succursale à Lyon : 6, Place Bellecour

Femmes de France.



ART ET DENTELLES

BLOUSES sur mesures, avec dentelles, broderies, petits plis et points. Modèles inédits et différents pour chaque cliente. Combinaisons les plus artistiques avec vieilles dentelles, fonds bonnets brodés, etc.

NAPPES, COUSSINS, DESSUS LITS, etc.

Madame KEISER, 47, rue de l'Orangerie, VERSAILLES.



Le meilleur Dessert
Le meilleur Gôter

EN VENTE DANS TOUTES LES GRANDES ÉPICERIES
ET MAISONS D'ALIMENTATION

12 OUVRAGES pour 36 FRANCS

UNE IDÉE D'AIGUILLETTE

Abonnement mensuel à un ouvrage de dame, INÉDIT, échantillonné, avec fournitures spéciales pour la broderie et explication détaillée pour chaque ouvrage.

Directrice : **Madame Christiane ROGER, 76, rue Blanche, PARIS, (9°)**

cette convention, nous obtiendrions le régime de la nation la plus favorisée.

Les secours seraient acheminés par Marseille et Novorossysk.

Assemblée générale de la Ligue des Croix-Rouges, à Genève, du 28 mars au 1^{er} avril. — Les délégués de la Croix-Rouge française à cette assemblée sont :

M. de La Boulinière (S. B. M.);
M. le docteur Marcel Labbé (U. F. F.);
M. le colonel Lutard (A. D. F.).

A ces trois délégués officiels, se joindront un certain nombre de délégués, dits invités. M^{me} Barthez, vice-présidente de notre Section de la tuberculose, représentera l'U. F. F.

Exposition d'hygiène sociale. — Les Sociétés de Croix-Rouge ont été invitées à prendre part à une exposition d'hygiène sociale qui aura lieu successivement dans tous les arrondissements de la ville de Paris et dans les communes du département de la Seine. Cette exposition est relative aux établissements situés ou non dans le département, mais destinés aux habitants de la Seine.

Comité Central de l'U. F. F.

CONSEIL D'ADMINISTRATION ET CONSEIL DE DIRECTION.

10 février 1922. — Compte rendu d'une réunion préparatoire en vue de l'organisation d'un Comité national de l'enfance, sous la présidence du Ministre de l'hygiène. Collaboration des Sociétés de la Croix-Rouge française. Annonce du départ de M^{me} la générale Daugan pour le Maroc.

17 février. — Approbation du projet de création d'un préventorium à Bailleul à soumettre à la ratification du Conseil d'administration. Annonce d'un prochain Congrès international de l'éducation en plein air, auquel les Sociétés de la Croix-Rouge française seront conviées.

24 février. (Conseil d'administration). — Le Conseil étudie le projet de création d'un préventorium à Bailleul, présenté par le Service des régions libérées et approuvé par le Comité de la tuberculose. Il autorise la poursuite de la réalisation du projet. Compte rendu des travaux des commissions depuis le Conseil du 27 janvier.

3 mars. — Compte rendu du Comité central (voir note spéciale). Ratification de la nomination de M^{me} Théophile Arnaud comme présidente,

de M^{me} Camman-Majou, comme trésorière à Béziers. Ratification de la nomination de M^{me} Curel, comme présidente et de M^{me} Grosdemange comme trésorière, à Saida. Ratification de la désignation de M^{me} Moulès, comme trésorière à Cherchell et de M. Bauduin, directeur de la Société générale, comme trésorier à Rouen. Rapport du Comité de Rennes sur l'œuvre de la « Conservation de l'Enfance ».

Commissions Centrales.

PERSONNEL.

I. — Les travaux de la Commission du personnel se poursuivent, grâce à l'activité de ses membres. La bibliothèque, organisée par M^{me} Gauchas, sera ouverte les 3^e dimanches, les 2^e et 4^e samedis, de 2 heures à 4 heures, pour toutes nos infirmières en cours d'études ou désirant augmenter leurs connaissances techniques. Cette bibliothèque est exclusivement scientifique; nous espérons que beaucoup de nos dames déléguées s'en serviront et engageront leurs élèves à y puiser les renseignements théoriques et pratiques qui ne se trouveraient pas dans leurs manuels.

L'absence de M^{lle} Vieillot, retenue par la maladie, arrête les travaux qui doivent intensifier l'activité de notre personnel. M^{me} Brunet en a entretenu sommairement les présidentes de groupes du gouvernement militaire de Paris, sur la demande de M^{me} Barbier-Hugo. Ces travaux pourraient commencer par l'organisation d'une permanence d'une infirmière dans chaque arrondissement, prête à donner des secours d'urgence. Une autre organisation permettrait de grouper les bonnes volontés des membres spécialisés ou non, qui accepteraient d'aider aux œuvres sociales de l'arrondissement; l'idéal serait d'arriver, avec notre personnel bénévole, à former un corps de dames prêtes à combler des lacunes momentanées dans le rendement des œuvres sociales.

C'est une organisation compliquée, mais qui donnera des résultats utiles aux déshérités des quartiers pauvres, et presque tous nos arrondissements ont de ces zones, où la misère règne, malgré tous les efforts des pouvoirs publics.

Dans le prochain numéro de la *Revue*, nous entretiendrons nos lecteurs de la nouvelle organisation de nos infirmières pour le temps de guerre.

Le Service de Santé nous a envoyé ses instructions : il faut former nos cadres et grouper une véritable armée sanitaire, qui sera utilisée selon les besoins.

Cette étude servira à tous nos Comités de France; nous leur demandons de la suivre attentivement, tout en reconnaissant que certains dé-

tails devront être modifiés pour que l'ensemble puisse s'adapter à la région, aux besoins des corps d'armée et aux possibilités des Comités.

II. — A notre réunion de l'« Amicale » du 3^e dimanche de février, c'est M^{me} Schrameck qui nous a entretenues des bienfaits de « l'Entr'aide sociale ».

Ce nouveau rouage a été créé par M^{me} Barthez, pour suppléer au service des bureaux de placement des mairies. Ces bureaux rendent certes de grands services, mais ne peuvent donner l'appui moral qu'une femme apporte.

Nous remercions infiniment M^{me} Schrameck de sa façon si précise de nous instruire. Nous regrettons de n'avoir pu reproduire en entier, faute de place, sa causerie si instructive.

Dans chaque mairie, nous dit M^{me} Schrameck, on a donc organisé une permanence d'entr'aide sociale.

Ces secrétariats seront peut-être étendus à la banlieue proche, qui les réclame, et même à la province.

Nous recevons donc dans notre bureau toutes les personnes qui viennent y frapper, particulières ou sociétés, pour quelque renseignement que ce soit ou pour quelque secours dont on ait besoin.

Le choix de la mairie a été des plus heureux : par son accès facile pour tous, c'est la maison commune, en dehors de tout parti politique ou d'idée confessionnelle.

Ceux qui viennent à nous ne cessent de nous répéter : « Comme il est moins pénible de trouver enfin quelqu'un avec qui l'on puisse s'entretenir sans témoins, à l'abri de toute indiscretion, qui nous écoute avec tout son cœur et qui comprend notre détresse. »

... Près de notre très modeste bureau, que de plaies morales nous avons eu à panser et quelle reconnaissance nous sommes attirée quand nous avons pu réussir à soulager ces misères en habit noir.

... L'entr'aide peut leur éviter bien des mécomptes par son fichier, contenant l'indication de toutes les œuvres privées de Paris et du département de la Seine, pouvant leur préciser de suite l'œuvre qui leur sera utile, les jours et heures où ils seront reçus, la personne à laquelle il faudra s'adresser pour tel ou tel cas. Et si nous-mêmes nous avons, en faveur de la personne qui demande un secours, une recommandation spéciale, soit par une œuvre, soit par relations personnelles, nous pourrions envoyer ce petit document à l'œuvre à laquelle nous l'adresserons et qui aura, de ce fait, une partie de l'enquête effectuée déjà. Résultat : secours plus rapides et plus sûrs.

... Mais auprès de l'Assistance publique, me direz-vous, quel est votre rôle?

Il est très important, et plus nous vieillirons dans cette nouvelle organisation sociale et plus notre besogne commune s'étendra.

Il est certain que nous enverrons à l'Assistance publique la personne qui a droit à son aide; je parle des vieillards nécessiteux où de ceux qui peuvent se réclamer des lois Strauss ou Roussel, etc.

Nous sommes à ce sujet de véritables éducatrices, car bien peu de femmes, de ces filles-mères — et Dieu sait si elles sont nombreuses — connaissent les droits que la loi leur octroie; et, puisque j'ai prononcé le mot éducatrice, permettez-moi d'ouvrir une parenthèse et d'ajouter que, dans notre petit coin, en tête à tête avec ces futures mères, nous leur faisons bien souvent un petit cours d'hygiène et surtout de puériculture pas inutile, je vous l'assure, conseils que l'employé de l'Assistance publique ne se donnerait pas la peine de faire, si toutefois (sans médire de sa science) il en était capable.

Nous pourrions de plus transmettre au bureau de bienfaisance de nos mairies,

étant côte à côte, les renseignements que nous aurons obtenus; il nous est déjà arrivé de faire supprimer des secours à des gens qui ne les méritaient pas.

Non seulement, comme je l'ai dit, nous avons un fichier des Oeuvres, mais, au fur et à mesure que les solliciteurs viennent à nous, nous leur en constituons un; il est même sérieusement question d'adopter une fiche type; chaque société déposerait dans nos mairies le double de cette fiche, que les œuvres pourraient venir consulter, ce qui réduirait ainsi le nombre des enquêtes très ennuyeuses pour les secourus et, pour les cas très urgents, hâterait le résultat des informations.

En un mot, nous compléterions le fichier central qui fonctionne si bien.

Nous n'avons pas, hélas! la prétention d'apporter le bonheur complet, mais nous voudrions adoucir les souffrances et aider à sortir des mauvais jours des malheureux que, souvent, un conseil, une démarche, une indication peuvent relever.

En terminant, je suis sûre d'être l'interprète de mes collègues en vous assurant de notre profond dévouement à un rôle social, peut-être bien vaste pour nos faibles moyens, mais pour lequel nous sommes prêtes à dépenser toute notre énergie et tout notre cœur.

A. BEAUREGARD.

ENSEIGNEMENT.

Les examens vont commencer au Siège central le 3 avril, pour se continuer jusqu'à la fin de mai. Nous espérons que cette session, très brillante par le nombre, le sera aussi par la qualité et la science de nos élèves.

Nous sommes heureuse de faire paraître dans ce *Bulletin* (1) l'intéressant rapport que nous avons reçu de notre présidente de Rennes.

L'œuvre de la « Conservation de l'enfance » donne, dans ce Comité, des résultats dont nous sommes justement fières et dont nous ne pouvons trop féliciter ceux qui en sont les auteurs.

Il est à remarquer que cette Oeuvre est en collaboration étroite avec la municipalité et avec les docteurs de la ville.

Si une de nos présidentes, intéressée par ce rapport, voyait la possibilité d'organiser une Oeuvre du même genre dans son Comité, nous sommes à sa disposition pour des renseignements complémentaires.

J. LEFÈVRE.

Comités Régionaux.

GOUVERNEMENT MILITAIRE DE PARIS.

NOGENT-SUR-MARNE. — Le Comité a donné sa première fête le dimanche 26 février, au préau des écoles, sous la présidence d'honneur de M. Champion, maire de Nogent, de M^{me} Barbier-Hugo, vice-présidente générale, accompagnée de M^{me} Prévost, déléguée à la propagande.

(1) Voir, page 119, à la rubrique : « Activité des œuvres de l'U. F. F. »

La matinée commença par un concert où une nombreuse assistance applaudit l'orchestre de M^{me} Muccioli-Dauphin; M^{me} Maurice Sens, qui chanta délicieusement l'« Invitation au voyage » et les « Larmes », de *Werther*; M^{me} Campion, dans la « Prière », de la *Tosca*, et MM. Maljouénat, de l'Odéon; Charley, de la Renaissance, et Cosset, de la Porte-Saint-Martin, qui détaillèrent avec art plusieurs poèmes et monologues et jouèrent à ravir, pour terminer la partie artistique, la célèbre comédie de Courteline : « Le gendarme est sans pitié ».

Une sauterie très animée, qui se prolongea jusqu'à 7 heures, clôtura très agréablement cette fête de bienfaisance dont le bénéfice était destiné à la Crèche de Nogent.

Ce beau succès ne peut-encourager le jeune Comité qui compte déjà 150 membres.

1^{re} RÉGION.

LILLE. — En l'église du Sacré-Cœur, le Comité de Lille a fait célébrer une messe de *Requiem* à la mémoire des soldats français et alliés, décédés à l'hôpital Fénélon et à l'ambulance d'Esquermes, ainsi que des membres de la Société.

Cette manifestation patriotique et religieuse a été présidée par Mgr Quillet, évêque de Lille, entouré de Mgr Margerin et de M. le chanoine Jourdin, vicaires généraux; des chanoines Rose, secrétaire de l'évêché, et Bauduin, curé de la paroisse. Dans le transept avait été dressé un catafalque, entouré de faisceaux de drapeaux français et alliés et que recouvrait un drapeau tricolore. Dans le chœur, avaient pris place les autorités; MM. le général Lacapelle, commandant le 1^{er} corps d'armée; le colonel Gossart, du 6^e chasseurs; le docteur Bédart, délégué régional de l'U. F. F.; le commandant Dubus, président du Comité de la S. B. M.; A. Pajet, chef de bataillon honoraire, président des « Amis aveugles de guerre du nord de la France »; de nombreux officiers de complément; M^{me} Bonet, présidente du Comité de l'U. F. F.; Laguesse, vice-présidente; Debeyre, secrétaire; Liévin-Danel, présidente du Comité de la S. B. M.; générale Lacapelle, présidente d'honneur.

Des infirmières des différents hôpitaux et dispensaires de la ville étaient placées près de la table de communion.

Après l'Evangile, le R. P. Decoster retraça avec éloquence l'œuvre de la Croix-Rouge et en particulier de l'U. F. F. :

« A l'exemple de Louise de Bettignies, dont Lille a exalté l'héroïsme, des femmes ont surgi, dit-il, à l'époque de la grande pitié nationale et ont prouvé leur amour pour la France par le dévouement qu'elles ont déployé dans les ambulances du front et dans les hôpitaux. »

L'orateur, par des exemples qui font impression sur l'auditoire, magnifie ensuite ces courages et ces héroïsmes féminins. Il détaille particulièrement l'œuvre accomplie sous l'occupation, œuvre qui permit de sauver une partie de la population affamée. La guerre terminée, ce dévouement ne cesse pas. Aux malheureux évacués, aux habitants miséreux

de la zone dévastée, ces femmes admirables apportent secours et protection. C'est contre la tuberculose qu'elles dépensent actuellement leur énergie et leur dévouement. Contre ce fléau mondial, ces œuvres ont organisé des dispensaires à travers toute la France. A Lille, ils fonctionnent normalement, mais manquent de subsides.

Le R. P. Decoster, après avoir montré l'importance de cette œuvre patriotique, termine par un vibrant appel à la générosité des auditeurs.

Au cours de la cérémonie, un petit orchestre dirigé par M. Kecquet, professeur au Conservatoire, exécuta la *Marche funèbre*, de Curtis, et *Æquale et Amplius*, de Beethoven. M^{me} Thevot, soliste des Concerts Dupuis, chanta l'*Ave Maria*, de La Tombelle, et M. Robillard, le *Pie Jesu*, de Faure. Les orgues furent tenues alternativement par M^{lle} Lobry et M. Decroos, organiste de la paroisse. A la fin de la messe, l'absoute fut donnée par Mgr. Quillet.

XIII^e RÉGION.

LE PUY. — L'Assemblée générale du Comité du Puy s'est tenue le 25 octobre. La présidente, M^{me} Bonnet, a eu la satisfaction de pouvoir donner les résultats de la première année de fonctionnement de la Pouponnière :

Les Sociétaires qui avaient assisté, le 15 juin 1921, à notre Assemblée générale, qui eut lieu à la Pouponnière non encore occupée, en avaient admiré l'agencement et la coquette installation, dus au gracieux concours de M. Roux, architecte.

Voici un an que notre établissement fonctionne; il fut ouvert le 1^{er} octobre, avec 12 poupons. La bénédiction lui fut donnée le 23 décembre par Mgr l'Evêque, assisté de M. l'Abbé Régulier, son vicaire général, de M. le Curé de la cathédrale et de M. le Curé des Carmes. Le même jour à 4 heures, l'inauguration officielle en a été faite par M. le Préfet de la Haute-Loire, M. le Maire de la ville du Puy, M. le Président du Conseil général de la Haute-Loire, en présence de toutes les notabilités de la ville du Puy, qui avaient été conviées.

Nos services fonctionnent admirablement, grâce au concours si aimablement bénévole de M. le docteur Abrial, qui, chaque lundi, vient visiter les bébés, les peser et s'assurer de leur bon état de santé. M^{mes} Bonnet, Cortial, Brolles, directrices de la Pouponnière, rivalisent de zèle avec les dames et jeunes filles qui, chaque jour, quittent leurs occupations, pour venir se dévouer à ces petits enfants. Les jeunes filles de l'Ecole normale de filles viennent également, envoyées par leur directrice, joindre la pratique à leur cours de puériculture. Elles nous sont, par leur assiduité, de très précieuses auxiliaires. A tous et à toutes, j'adresse nos remerciements et l'expression de notre vive reconnaissance.

Nous constatons maintenant tout le bien que nous avons fait en un an par nos soins assidus. Trois enfants surtout, qui étaient de pauvres petits êtres atrophies et voués à la vie d'infirme, sont devenus de beaux bébés que nous voyons marcher et se développer intellectuellement. La reconnaissance des mamans est pour nous un précieux réconfort. La nouvelle du bien que nous faisons s'est vite répandue et les demandes affluent.

J'ai fait part à M. le Préfet de nos regrets de ne pouvoir recevoir plus de 20 bébés, en raison des demandes des mamans qui attendent la place, heureuses de nous donner leurs poupons et de pouvoir, par leur travail, aider au bien-être de leur intérieur.

M. le Préfet, qui apporte un intérêt tout paternel à l'Œuvre de la petite enfance, nous conseille un vaste projet d'agrandissement, M. Plytas, inspecteur général des services administratifs du ministère de l'intérieur, qui nous a fréquemment visités,

insiste pour cet agrandissement et, à cet effet, conseille l'acquisition d'un immeuble contigu à la Pouponnière.

Votre Conseil d'administration, réuni le 20 octobre 1921, après l'exposé ci-dessus et après avoir visité l'immeuble, composé d'une vaste maison, rue Saint-François-Régis, et de deux jardins, dans lesquels est enclavé notre Pouponnière, a décidé l'achat de cet immeuble.

Nous vous en demandons l'approbation, ainsi que les statuts de notre Société nous en font un devoir. (*Lecture des statuts.*)

L'Assemblée générale vote l'acquisition de l'immeuble de la rue Saint-François-Régis.

Il vote à mains levées la réélection du Conseil d'administration et du bureau.

Les comptes du Comité et ceux de la Pouponnière sont présentés et approuvés.

Le Conseil central de l'Union félicite grandement le Comité du Puy de la belle Œuvre qu'il a su réaliser et qui se développe si rapidement.

XV^e RÉGION.

UZES. — L'Assemblée générale du Comité d'Uzès s'est tenue le 30 janvier. D'après le rapport annuel, le Comité a pu, au cours de 1921, faire plusieurs envois de layettes, d'une valeur de 1.000 francs environ, dans la région dévastée d'Aniche (Nord) et en distribuer quelques-unes aux nécessiteux d'Uzès. Il espère fermement pouvoir continuer ces envois et ces dons, dans le cours de 1922, grâce au bon fonctionnement de l'ouvrage.

Le Comité désire s'occuper, d'autre part, de l'envoi de quelques enfants à la montagne et à la mer, pour la prochaine saison d'été, si sa situation financière continue à être satisfaisante.

XVI^e RÉGION.

BÉZIERS. — Les membres du Comité de Béziers se sont réunis en Assemblée générale le 26 février 1922, dans une salle de la mairie, sous la présidence de M. le professeur Gilis, délégué régional.

M. le docteur Pradal et M. Gouttes, chargé des fonctions de trésorier, assistaient à cette réunion qui avait pour objet : la réorganisation de la Société et la nomination du bureau.

Le Président ouvre la séance en exprimant la joie qu'il éprouve en se retrouvant au milieu du groupe de Béziers, groupe qui lui est très cher et auquel il s'intéresse tout particulièrement. Il dit avoir trouvé, auprès de M. le docteur Pradal, médecin-chef de l'hôpital pendant la guerre, un concours précieux, qui a permis le réveil du Comité. M. le professeur Gilis l'en remercie vivement.

Par acclamation et à l'unanimité sont nommées membres du Conseil d'administration : M^{mes} Araon, Louis Arnaud, Théophile Arnaud, Boisson, Buridon, Chabas, Camman, Cazal, Chappaz, Colin, Crambade,

Cruvellie, Demargne, Ducasse, Gely, Granaud, Gouttes, Hansjacob, Jeanson, Paget, Parnaud, Petit, Pradal-Bousse, Victor Pradal, Rezé, Rieuset, Sicard, Vabre, Varenne, Viallat.

Le bureau est ensuite constitué. A l'unanimité, M^{me} Théophile Arnaud est élue présidente; M^{mes} Jeanson et Varenne sont élues vice-présidentes; M^{me} Camman-Majou, trésorière; M^{me} Cruvellie, secrétaire.

M^{me} Arnaud remercie le Comité de l'honneur qu'il lui fait et l'assure de son dévouement qui lui est depuis longtemps acquis.

Après avoir adressé au nouveau bureau ses souhaits de bienvenue, le Président retrace la situation de la Société; il insiste sur ce qu'elle peut faire et sur ce qu'elle doit faire.

La guerre terminée, bien des personnes ont semblé croire que la Société n'avait plus sa raison d'être; mais il faut se dire que la guerre dont nous venons de souffrir peut malheureusement ne pas être la dernière et se préparer à cette triste éventualité, sans toutefois se laisser complètement absorber par cette préparation.

La guerre disparaîtrait-elle, les Croix-Rouges ne peuvent pas disparaître; elles prennent partout un développement considérable. Le distingué professeur donne de fort intéressants détails sur l'œuvre de la Ligue créée à Genève, à côté du Comité international de la Croix-Rouge, ligue qui a son centre à côté de la Société des nations, et il montre l'intérêt, pour un pays, d'avoir une Croix-Rouge puissante.

Les Croix-Rouges sont appelées à rendre des services de toutes natures. Les gouvernements ne peuvent pas toujours intervenir. Quand il s'est agi de secourir la Russie, les blessés en Silésie, c'est aux Croix-Rouges qu'on s'est adressé. L'organisation des Croix-Rouges est importante dans tous les pays.

Quel est le rôle de la Croix-Rouge pendant la paix? Que peut faire le Comité de Béziers? Le champ de travail est suffisamment vaste. Un premier devoir s'impose : s'occuper des familles nombreuses, des enfants qui naissent, de l'éducation de ces enfants. Des dames visiteuses peuvent aller dans les familles donner des conseils aux mamans; d'autres feront des conférences. On peut suivre les enfants à l'école, secourir les nécessiteux, organiser des colonies de vacances; des baraquements au bord de la mer seraient fort appréciés. Le Président insiste sur les services que rendraient des cours de puériculture, en tout cas, de sages conseils aux mamans, et le docteur Pradal est d'avis qu'il y a, de ce côté, beaucoup à faire.

Des terrains de jeux feraient le bonheur des enfants des écoles communales. Une bonne soupe serait préparée à leur intention; un service de douches fonctionnerait.

Il serait bon d'adjoindre au Comité des Femmes de France un Comité consultatif, composé de docteurs qui étudieraient ces diverses questions.

Le Président remercie chaleureusement M. Gouttes, au nom du Comité central. Après avoir travaillé avec zèle pendant la guerre, M^{me} Jeanson donna sa démission de trésorière, et M. Gouttes voulut bien la remplacer. Le Comité de Béziers lui doit la vie; sans lui il aurait été désorganisé; grâce à lui, les Femmes de France pourront tout de suite faire du bien.

L'intéressante et instructive allocution de M. le professeur Gilis a été fort goûtée par son auditoire et chaleureusement applaudie. Il n'aura point parlé en vain; ses efforts porteront leurs fruits. Les Femmes de France de Béziers veulent faire œuvre bonne, solide et durable.

XX^e RÉGION.

LUXEMBOURG. — Le 26 février dernier a eu lieu, au Palais municipal de Luxembourg, une grande kermesse organisée par le Groupe luxembourgeois de l'U. F. F. au profit de ses colonies de vacances pour les enfants français et particulièrement ceux du Nord et de Meurthe-et-Moselle.

Pour en souligner l'inspiration bien française, cette kermesse avait été annoncée du haut des airs, et à deux reprises, par des invitations lancées d'un avion français survolant la région.

C'est au son de la fanfare du 20^e chasseurs que les portes furent ouvertes. Bientôt une assistance aussi nombreuse que choisie se pressa dans les salons et autour des stands dressés avec un goût parfait par l'artiste bien connu, M. Corneille Lentz.

Une partie de concert, suivie d'une sauterie, retint les invités jusqu'à une heure avancée de la soirée. Entre temps, les amateurs se disputaient, dans une vente aux enchères, les vases de Sèvres offerts par l'U. F. F., ceux de Gallé offerts par la Ville de Nancy et les autres objets précieux provenant de donateurs divers.

La Cour et la Légation de France étaient représentées. On voyait aussi de nombreux officiers du corps d'occupation.

Le succès dépassa les espérances, plus de 15.000 francs furent recueillis.

Depuis plusieurs mois, les membres de la Section préparaient cette fête, recueillaient des dons. Il est vraiment touchant de remarquer avec quel cœur toutes ont travaillé et quelle a été leur joie d'en annoncer le produit à M^{me} Sangnier, déléguée par le Comité central.

Activité des Œuvres de l'U. F. F.

COMITÉ DE RENNES.

Conservation de l'enfance.

RAPPORT DE 1921.

L'Œuvre de la conservation et préservation de l'Enfance fut fondée à Rennes, en août 1918, par la Croix-Rouge américaine (mission Rockefeller). Elle a été reprise par la Croix-Rouge française (U. F. F.), le 1^{er} mars 1920, et ne cesse, depuis cette époque, de poursuivre une marche progressive. Les chiffres donnés plus loin en constituent le témoignage le plus probant.

MOYENS D'ACTION. — L'Œuvre dispose de trois grands moyens d'action :

- 1° Les visites à domicile;
- 2° Les consultations de nourrissons;
- 3° L'assistance sociale.

VISITES. — Le service des visites à domicile est assuré dans la ville par quatre infirmières munies de leur diplôme d'infirmière et de leur diplôme supérieur de puériculture. La ville est divisée en quatre secteurs, chaque infirmière ayant le sien propre. Le bureau d'état civil communique tous les soirs les naissances déclarées dans la journée. Sont éliminés seulement les enfants domiciliés trop loin *extra muros*, ou ceux appartenant à une classe manifestement aisée. Des fiches sont alors établies par l'infirmière, qui les soumet à la directrice. Celle-ci conserve, sur un registre spécial, les noms et adresses des enfants, avec leur mode d'allaitement et la date des visites qui leur seront faites pendant tout le temps qu'ils resteront soumis à la surveillance de leur infirmière. 7.782 visites ont été faites en 1921 à 1.041 familles.

L'infirmière visiteuse devient l'auxiliaire experte et dévouée du médecin dès que celui-ci réclame son concours auprès d'un enfant malade.

Au cours de l'année 1921, 43 enfants ont été ainsi soignés par les infirmières, qui leur ont donné un total de 213 soins.

CONSULTATIONS. — La consultation de nourrissons étant le complément indispensable d'une Œuvre comme la nôtre, les visiteuses ont tout intérêt à y diriger les bébés qu'elles surveillent. C'est, en effet, pour elles une aide médicale et morale très grande, qui dégage leur responsabilité en plaçant l'enfant sous le contrôle direct du médecin.

La consultation de nourrissons de l'Œuvre, organisée dans les locaux du Dispensaire municipal, a lieu tous les vendredis, de 1 heure à 4 heures. Elle est faite avec le maximum de science et de dévouement par le docteur Chevrel, président du Comité de l'Œuvre, professeur à l'École de médecine, chef de service de médecine infantile à l'Hôtel-Dieu, de qui nous ne saurions assez louer le généreux désintéressement.

Assistent à cette consultation les infirmières visiteuses titulaires et une équipe de stagiaires, dont trois élèves de l'École normale.

Chaque enfant qui se présente est pesé. S'il a besoin d'être vu par le médecin, il passe dans le cabinet de consultations, où le docteur l'examine, dicte ses prescriptions et note sur la fiche médicale de l'enfant les observations qu'il juge nécessaires et la modalité des traitements imposés. A la mère est remis un carnet spécial qui contient, avec l'échelle du poids du bébé, des feuilles pour les ordonnances du médecin, régimes alimentaires, notes de l'infirmière, etc.

Le contrôle des enfants au Dispensaire nous a donné les meilleurs résultats. En effet, sur 565 enfants présentés du 1^{er} août 1920 au 1^{er} août 1921, nous avons eu seulement une mortalité de 1,24 p. 100. De plus, les chiffres qui suivent indiquent éloquemment le progrès de notre consultation : 1919, 906 présences; 1920, 1.496 présences; 1921, 2.060, dont 412 nouveaux.

ASSISTANCE SOCIALE. — La ville de Rennes a confié aux infirmières-visiteuses le contrôle des certificats d'allaitement, ce qui permet à l'Œuvre d'être en coopération parfaite avec les bureaux de la préfecture et de la mairie.

Les infirmières visitent, en outre, les femmes qui ont été admises à bénéficier de l'assistance aux femmes en couches. Elles s'informent de leur état de santé, de leurs ressources et les encouragent à cesser le travail à temps pour remplir les conditions qu'exige l'application de la loi du 17 juin 1913.

Les infirmières s'efforcent de maintenir une entente étroite avec les différents services auxquels elles ont affaire : Bureau de bienfaisance, Assistance publique, Bureau d'hygiène, Pupilles de la nation, Dispensaires antituberculeux, Colonies de vacances, etc., etc...

STATISTIQUE. — Une statistique mensuelle, puis annuelle, est dressée de tout ce qui

a été fait dans l'Œuvre. Elle se divise ainsi : naissance, visites, décès, consultations au dispensaire, certificats d'allaitement maternel, contrôles, certificats de femmes enceintes.

Un état des enfants soignés et des soins qui leur ont été donnés est, de plus, rigoureusement établi. Un carnet des dons en nature, en argent, aux familles les plus nécessiteuses, est également tenu à jour.

ECOLE DE PUÉRICULTURE. — Le recrutement des infirmières visiteuses devenant difficile par suite de l'éloignement de Paris, où les candidates étaient obligées d'accomplir leur scolarité, l'Œuvre de la préservation de l'enfance, pour remédier à cet état de choses, jeta, en janvier 1920, les premières bases de son École de puériculture destinée : 1° aux jeunes filles ou jeunes femmes désirant en faire leur carrière; 2° aux personnes du monde soucieuses de s'initier à tous les soins concernant le petit enfant.

A l'heure actuelle, après un début qui ne semblait pas prédire son rapide et brillant succès, cette École est en plein épanouissement.

Elle comprend un cours élémentaire et un cours supérieur dont le programme répond identiquement à celui de l'Institut de puériculture de la Faculté de médecine de Paris. Le voici :

Cours élémentaire. — Douze leçons uniquement consacrées au nourrisson.

Cours supérieur. — Pré-natalité : 6 leçons : puériculture proprement dite, sevrage, deuxième enfance, dépistage des maladies contagieuses, isolement des douteux, tuberculose, éducation et psychologie du petit enfant : 14 leçons.

Hygiène sociale. — Lois d'assistance, etc. : 12 leçons.

Stages pratiques au Dispensaire de l'Œuvre de la préservation de l'enfance (pesées, consultations, établissements des fiches), Crèche municipale, Service du lait, des visites à l'hospice de Pontchaillou (Enfants assistés), au Service municipal de désinfection, Dispensaire antituberculeux, etc. (Ces dernières visites sont faites sous la direction de l'inspecteur départemental d'hygiène.)

Les infirmières visiteuses diplômées servent de monitrices aux stagiaires pour les visites à domicile. Les candidates font, en outre, un stage de trois mois à l'hôpital militaire, en vue de l'obtention du certificat d'études d'infirmière de l'U. F. F., que nous exigeons de toutes les personnes désirant embrasser la carrière de *visiteuse d'hygiène infantile*.

Il demeure bien entendu que ce diplôme de visiteuse d'hygiène infantile ne sera accordé qu'aux infirmières ayant suivi les cours pendant une année entière, passé avec succès les deux examens de puériculture, et accompli un stage pratique d'une durée minimum de six mois.

Professeurs de l'École :

Puériculture : docteur Chevrel, président du Comité, professeur à l'École de médecine infantile, à l'Hôtel-Dieu.

Pré-natalité : M. Brault, chef de clinique obstétricale, médecin assistant à la Maternité.

Hygiène sociale : docteur Bourdinières, professeur à l'École de médecine, inspecteur départemental d'hygiène.

Ainsi que nous le disons plus haut, l'École débuta très modestement. Voici le tableau de sa marche ascendante : 1920, 7 élèves; 1920-21, 38 élèves et 4 auditrices; 1921-22, 60 élèves et 16 auditrices.

PROGRÈS DE L'ŒUVRE, SES FONDATIONS. — En 1918, l'Œuvre avait uniquement sa « consultation ». Aujourd'hui, ses infirmières prennent part à trois consultations d'enfants, à l'Hôtel-Dieu, à celle du Bureau de bienfaisance et à celle de l'Assistance publique.

En 1920, devenue l'Œuvre de l'U. F. F., elle ouvre son École de puériculture.

En 1921, une Goutte de lait avec distribution de lait stérilisé.

En 1921 également, elle organise des prêts de linge aux femmes en couches et des dons de layettes.

Enfin, le 2 janvier 1922, elle installera, dans l'ancien local du Foyer du Soldat désaffecté, une consultation gratuite pour les femmes enceintes, avec un ouvroir, sous le titre d'Ecole des mères, où toutes les futures mamans pourront apprendre à confectionner des layettes, et où, en attendant la consultation du docteur, il leur sera fait des conférences d'hygiène mise à leur portée.

× ×

Et pour conclure, donnons, comparativement avec la première année, les chiffres du bilan de l'OEuvre :

	En 1919.	En 1921.
Familles visitées.	420	1.041
Visites.	3.907	7.782
Consultations.	906	2.060
Enfants soignés.	12	43
Soins donnés.	40	216
Femmes visitées.	»	401
Certificats d'allocation.	»	2.200

Fait à Rennes, le 31 décembre 1921.

La Présidente du Comité de l'U. F. F.,

Signé : A. CHARPENTIER.

La Directrice de la Préservation de l'Enfance.

Ch. PROYEN.

Nécrologie.

M^{me} GENESTAL, Présidente fondatrice du Comité du Havre.

La disparition de M^{me} Genestal laissera un grand vide dans toutes les œuvres auxquelles elle n'a cessé de donner le meilleur d'elle-même et en particulier dans l'Union, qui lui doit un de ses plus actifs Comités.

M^{me} Henry Genestal, veuve du regretté maire du Havre, avait tout de suite accueilli, avec une simplicité et une bonté que ne peuvent oublier tous ceux qui l'ont approchée, l'idée de créer un Comité de notre OEuvre; elle avait donné tous ses soins à l'organisation du Dispensaire-école qui devait permettre de former un personnel, lequel a pu donner, pendant la guerre, la mesure de son dévouement. Ce dispensaire, transformé en hôpital dès la déclaration de la guerre, fut bientôt transporté à Marie-Christine et devint très important; puis, un second hôpital fut créé rue Michel-Yvon. Là encore, M^{me} Genestal se prodigua avec un zèle admirable; elle ne fut pas moins dévouée à toutes les œuvres de guerre.

Que ses enfants soient assurés de la sympathie de tous et du recon-

naissant souvenir qui sera gardé à la mémoire de celle qui vécut en faisant le bien.

M^{me} DEWAILLY, Vice-Présidente du Comité de Lille.

M^{me} Dewailly était attachée depuis longtemps à l'U. F. F. Elle fut nommée vice-présidente du Comité de Lille le 29 novembre 1920. Elle avait accepté avec joie cet honneur qui lui donnait une qualité de plus pour se consacrer aux œuvres humanitaires entreprises par l'Union. En 1914, lors de la déclaration de guerre, elle fut une des premières à venir offrir, comme infirmière, ses services à la Présidente de l'U. F. F., et ce fut avec un zèle et un courage infatigables qu'elle remplit la mission qui lui fut confiée. Toujours vaillante, elle était à son poste avec une régularité qui fut souvent remarquée. Lorsque les Allemands eurent chassé les Femmes de France de l'hôpital qu'elles avaient fondé, M^{me} Dewailly se dévoua à la population civile, et nombreux sont les indigents malades ou blessés auxquels elle prodigua ses soins. Plus tard, lorsque la municipalité fonda les restaurants de suralimentation, elle fut encore dans les premières qui offrirent leur concours. Malheureusement, à cette époque, sa santé commença à s'altérer; elle portait déjà le germe de la longue et douloureuse maladie qui l'emporta. Elle lutta longtemps avec le courage, mais ses forces la trahirent et l'obligèrent d'interrompre son service. M^{me} Dewailly, par sa grâce naturelle et son bon cœur, avait su conquérir toutes les sympathies; aussi une foule nombreuse d'amis, de collègues, de médecins et de membres d'autres Sociétés charitables s'empressèrent à ses funérailles.

Le Comité de Lille regrette profondément sa vice-présidente et gardera d'elle un inaltérable souvenir.

M. JOUANNY.

Nous avons appris avec peine la mort de M. Georges Jouanny qui avait accepté, l'année dernière, d'entrer dans notre Comité consultatif et d'apporter à notre OEuvre les conseils de son expérience.

Nous prions M^{me} Jouanny de croire à la profonde sympathie de notre Conseil et à son reconnaissant souvenir.

M^{me} ARCHINARD.

Nous avons appris avec regret la disparition de M^{me} Archinard, et nous prions son mari et ses enfants de recevoir toutes nos condoléances.

Nous ne pouvons oublier la collaboration si active et si dévouée de M^{me} Archinard, en particulier au moment des inondations de 1910, alors que, présidente du Comité de Villeneuve-la-Garenne, elle n'était arrêtée par aucune fatigue pour soulager les victimes du fléau et se prodiguait sans compter.



DEUXIÈME PARTIE

HISTORIQUE DES COMITÉS DE L'U. F. F. PENDANT LA GUERRE⁽¹⁾

COMITÉS DE L'ÉTRANGER

RUSSIE.

Comité de Pétrograd.

Les lignes qui suivent sont empruntées au rapport présenté à l'Assemblée générale d'octobre 1917 par M^{me} la vicomtesse du Hâlgouët. Celle-ci avait remplacé M^{me} la marquise de Laguiche à la tête du Comité de Pétrograd, qu'elle dirigea avec une maîtrise remarquable jusqu'aux jours de la tourmente russe :

Lorsque M. Louis Rivière, alors commissaire général de la propagande et délégué par le Comité central de Paris pour fonder des comités en Orient et en Russie, s'arrêta à Pétrograd, en décembre 1913, tout son but, la pensée qu'il était chargé de traduire était de fournir aux Françaises résidant à l'étranger la possibilité de bénéficier des mêmes avantages que leurs sœurs habitant la mère patrie. Pour cela, il fallait instituer des cours analogues aux cours enseignés en France, afin qu'en temps de guerre, nos Françaises de l'étranger puissent, sous le voile blanc de l'infirmière, servir la patrie blessée.

Dès la conférence d'ouverture, M. Louis Rivière remportait un immense succès. Le nombre d'adhésions spontanées (133) prouvait que son Oeuvre répondait aux nécessités de l'heure. Peut-être un instinct secret vous prévenait-il de l'imminence du danger. En tout cas, de suite les élèves s'inscrivaient, et le Comité chercha à organiser les cours. Ce que furent les difficultés..., seuls la marquise de Laguiche, élue présidente par le Conseil d'administration, et notre dévoué fondé de pou-

(1) Déjà publiés : gouvernement militaire de Paris, numéros de mai et juillet 1920; — groupes de Paris, numéro de janvier 1921; — 1^{re} et 3^e régions, numéro de septembre 1920; — 2^e et 11^e régions, numéro de mars 1920; — 4^e, 5^e et 6^e régions, numéro de novembre 1920; — 7^e et 8^e régions, numéro de février 1921; — 10^e région, numéro de mars 1921; — 12^e région, numéro d'avril 1921; — 13^e région, numéro de mai 1921; — 14^e région, numéro de juin 1921; — 15^e et 16^e régions, numéro de juillet 1921; — 17^e région, numéro de septembre 1921; — 18^e région, numéro d'octobre 1921; — 21^e région, numéro de novembre 1921; — 19^e région, numéro de décembre 1921; — 20^e région, numéro de janvier 1922; — Afrique du Nord (Tunisie et Maroc), numéro de février 1922.

voirs, M. Poznanski, pourraient vous le dire. Ce fut à la ténacité souriante de l'une, à l'énergie inlassable de l'autre, que l'on dut de voir s'aplanir, petit à petit, les obstacles que nous élevaient les lois ou les coutumes russes. Nos cours ne commencèrent que par tolérance, avec autorisation spéciale. Il fallut la déclaration de guerre pour nous faire reconnaître aussitôt et admettre, à titre provisoire, pendant la durée de la guerre.

Les résultats de nos cours furent le fruit magnifique de l'enseignement de nos docteurs. Jamais nous ne pourrions leur en être assez reconnaissants. Car il ne leur suffisait pas d'apprendre à leurs élèves la lettre du métier. Par leur exemple, par leur fidélité au devoir, ils leur en enseignaient l'esprit. Les tortures morales et les souffrances physiques du docteur Cresson, pendant sa tragique captivité, la vaillance souriante et crâne du docteur Aïtof, appelé sur le front français, apportaient aux jeunes élèves, à travers les frontières bouleversées, des effluves d'héroïsme qui faisaient frémir leurs ailes impatientes de se déployer. Penchées sur leurs pupitres, elles apprenaient de leurs professeurs présents, M^{me} la doctoresse Aïtof et le docteur Marcou, tenaces dans le devoir et fermes dans l'angoisse, ce que peuvent coûter et valoir les vertus précieuses de l'arrière, et elles rêvaient (plusieurs d'entre elles ont pu réaliser ce rêve) de courir parmi les héros de l'avant. Et l'ensemble de ces qualités, dont leurs maîtres, inconsciemment, assaisonnaient leurs leçons, nous ont valu, pour l'honneur de notre Comité, ces équipes charmantes d'infirmières dont les mains agiles et bienfaisantes ont pansé tant de plaies douloureuses.

Après l'hommage rendu à ceux qui ont su faire profiter nos infirmières de leur science éclairée et de leurs qualités éminentes, adressons aussi des remerciements mérités à deux femmes, dont l'influence modeste a complété celle des maîtres. La première, M^{lle} Seignot, après M^{lle} Tollemer rappelée en France, prit la direction de l'enseignement. Devenue l'amie des jeunes personnes dont elle encourageait l'assiduité, elle nous a donné le concours précieux de sa haute intelligence, de son expérience avisée, ne ménageant ni son temps, ni ses forces, ni son dévouement à la cause.

La seconde est Sœur Amédée, figure trop connue de vous tous pour que j'aie à vous la dépeindre. Et puis, il doit être interdit de faire des compliments aux Bonnes Sœurs. Cependant, il est impossible de ne pas lui dire, même si elle doit ensuite s'accuser à confesse d'avoir trop écouté, qu'elle a été, qu'elle est toujours, dans son petit royaume du lazaret de la colonie française de Pétrograd, une directrice adorée de toutes les jeunes infirmières formées par elle au service pratique des pansements et des soins à donner aux blessés. Notre Comité, dont la Maison de convalescence de Lesnoi était trop éloignée pour que toutes les infirmières pussent facilement y aller faire leur stage pratique, est profondément reconnaissant à Sœur Amédée d'avoir accueilli et dirigé une partie des infirmières que nous ne pouvions former nous-mêmes.

Dès l'ouverture des hostilités, la marquise de Laguiche adressa, en

faveur de nos blessés, un vibrant appel à la colonie de Péetrograd et à tous les consulats de Russie, sauf à ceux de Moscou et d'Odessa, où s'étaient formés des Comités pareils au nôtre. En réponse, l'argent affluait de toutes parts, et vous fondiez à Péetrograd un ouvroir où tout le monde travaillait, avec quelle ardeur et quel entrain, pour envoyer du linge, des vêtements chauds à nos soldats de France! Je serais mal venue à vous parler de cet épisode dont vous avez toutes été l'âme, et dont j'ai moins le droit de retracer l'histoire que vous-mêmes, puisque je n'avais pas alors l'honneur d'être des vôtres. Mais justement, parce que je n'en ai pas été, je puis peut-être en parler avec moins de modestie que vous ne le feriez, et je puis faire ressortir avec fierté le beau résultat de vos réunions industrielles. J'en ai trouvé toutes les traces dans les archives de notre Comité. Vous ne vous doutez certainement pas que vous avez envoyé en France des paquets de linge, des ballots de vêtements pour une valeur approximative de 25.000 roubles.

Je veux vous signaler au passage un concours bienfaisant que tout le monde ignore, tant il a été discret, mais que les archives bavardes m'ont révélé. C'est celui de notre ministre de France à Stockholm, M. Thiébault. Ami de longue date de la marquise de Laguiche, il partageait son ardent désir de faire du bien à nos soldats de France. Sans lui, beaucoup de caisses seraient restées en route. Sans lui notre budget aurait été grevé beaucoup plus lourdement à l'article « transports ». Mais M. Thiébault était là, tel un génie bienfaisant et généreux, à mi-chemin, à peu près, entre la Russie et la France. Les caisses qui auraient pu hésiter sur la route à suivre recevaient de lui, à Stockholm, l'impulsion nécessaire pour ne pas s'écarter du droit chemin... Nous devons à M. Thiébault un très grand merci.

Cependant, malgré toute la bonne volonté de notre ministre à Stockholm, les difficultés de transport augmentaient chaque jour, ainsi que la cherté des matières premières, et il vous parut plus sage, cessant les envois en nature, d'envoyer directement en France les souscriptions que recevait notre Comité. Nous y trouvions un véritable avantage, grâce à la grande bienveillance de la Chancellerie de Crédit, qui nous accordait toujours, à la première demande, un cours de faveur pour les roubles destinés à pénétrer, transformés en francs, dans la poche de nos Poilus. Ainsi nous avons pu envoyer, petit à petit, à notre Conseil central ou à des OEuvres françaises spécifiées par les donateurs, près de 34.000 roubles. Car vous ne vous figurez pas la persévérance des Français de Russie qui veulent soulager la misère de nos soldats: Et ce n'est pas seulement à Péetrograd que cette pensée domine tous les soucis. De la lointaine Vladivostock, d'Helsingfors, de Varsovie, de Riga, de Rostoff-sur-Don, et surtout de Kharkof, la ville au cœur si français, l'argent venait, comme des rivières pressées, de se jeter à la mer. Et si, par suite des nécessités matérielles qui se faisaient plus durement sentir à mesure que la guerre se prolongeait, l'élan des premiers mois s'est fatalement ralenti, il y a une ville où le fleuve de bienfaisance a toujours coulé. Permettez-moi de vous la signaler au passage et de vous parler de Kharkof, où ont rivalisé d'ar-

deur patriotique notre consul, M. Pigeonneau, l'ardent promoteur de ces fidèles listes de souscriptions qui jettent tant d'argent entre les mains de nos Poilus, et les souscripteurs eux-mêmes, fidèles jusqu'à la prodigalité ou jusqu'au sacrifice. Tous, riches et pauvres, les Français de Péetrograd, comme ceux de province, ont ouvert largement leur bourse en faveur des soldats français. Je voudrais pouvoir citer tous les noms, vous lire les listes que nous conservons précieusement dans nos archives. Mais cela dépasserait trop le cadre de ce petit résumé. Pourtant, je suis bien tentée de relever deux ou trois exemples, au milieu de ce livre d'or de la générosité, car ils prouveront à quel point le patriotisme est enraciné en nous. Si loin qu'on soit de la France, le cœur d'un Français, à n'importe quel âge, ne bat que pour elle. Voilà le petit Serge Eissen, qui n'a que 3 ans. Il s'occupe déjà des Poilus. Il en a entendu parler par les « grands ». Il va venir à leur secours. Il forme une association avec ses frères et sœurs, Liliane, Odette, Pierre et Yves (l'aînée de tout ce petit monde a 12 ans), et ils écrivent la gentille lettre que voici :

Monsieur le Consul,

Notre papa nous ayant dit que vous voulez bien vous occuper de réunir de l'argent pour aider à soigner nos chers soldats blessés, nous désirons, mes frères, ma sœur et moi, contribuer à cette bonne œuvre. Nous vous envoyons donc par la poste 25 roubles pris sur nos économies, et nous vous prions, Monsieur le Consul, d'agréer nos salutations respectueuses.

Et ne croyez pas que les seuls enfants s'intéressent à la guerre. Les élèves de notre école française Capronier, à Péetrograd, renoncent à leurs prix de fin d'année, bien mérités pourtant, pour en consacrer l'argent aux œuvres militaires. Les élèves de l'école française de Makeevka travaillent au lieu de jouer, pendant leurs heures de récréation, pour faire des vêtements aux petits orphelins de la guerre. Si nous montons d'un cran dans l'échelle des âges, nous pouvons citer M^{lle} Marie-Louise Mouron, âgée de 18 ans. Son père, M. Mouron, un des plus inlassables bienfaiteurs dont notre OEuvre s'honore, connaît si bien le cœur de sa fille qu'au lieu de lui donner l'argent de ses étrennes, il les envoie au consul de France à Karkhof, M. Pigeonneau : « Veuillez, écrit-il, lui en faire un reçu à son nom. Je le lui remettrai le 31 décembre, et je suis sûr d'avance que c'est la plus belle surprise que je puisse lui faire. » Tel père, telle fille, pourrait-on dire comme conclusion à ce geste si simple et si grand. Telle mère, tel fils, peut-on dire aussi à la suite d'un autre exemple, donné par M^{me} Folliot, qui, malgré des ressources modiques, trouve le moyen de participer aux souscriptions. Elle a besoin de si peu de chose, maintenant qu'elle a donné à la France tout ce qu'elle possède : ses trois fils, ses trois soldats. L'un d'eux, le sergent Raphaël Folliot, revient en permission à Kharkof. Il rapporte de sa participation à l'immortelle épopée de Verdun, une blessure, une croix de guerre et son casque troué par les balles à l'attaque de Douaumont. Cette relique glorieuse, il ne la gardera pas pour lui. A une loterie organisée par les Dames françaises de Kharkof au profit des aveugles de la guerre russes et français, il la met aux enchères. Le casque est adjugé 1.255 roubles.

Connaissez-vous des mots suffisants pour célébrer ce jeune Français, sacrifiant au soulagement de ses frères d'armes malheureux la preuve glorieuse de son propre héroïsme?

L'âme de la France s'incarne encore en M^{me} Filimont, la directrice de l'école française de Makeevka. Infatigable, elle organise matinée sur matinée, dont les bénéfices sont consacrés aux orphelins de la guerre. Elle nous envoie colis sur colis de vêtements pour les soldats ou pour les orphelins. Mais elle ne se contente pas de travailler elle-même. Elle fait travailler, penser et agir le jeune troupeau qui lui a été confié. Aux enfants qui l'entourent, elle enseigne l'amour de la France, le culte de la patrie française, préparant les générations nouvelles aux sacrifices futurs, en leur faisant pieusement admirer le sacrifice surhumain des générations actuelles. Et ainsi elle remplit ce rôle merveilleux, dévolu à tant d'humbles femmes qui passent au milieu de la foule, effacées et inaperçues, alors que nous devrions les saluer bien bas, avec respect, comme les agents les plus féconds de la propagande française à l'étranger. J'en ai beaucoup reçu, des oboles de ces admirables institutrices, qui, malgré la difficulté de vivre, retranchaient de leur nécessaire pour envoyer des douceurs aux soldats du front. J'ai toujours transmis ces offrandes modestes, qui représentaient de si grandes vertus, avec une émotion profonde, parce que j'y voyais une des preuves les plus indiscutables de cette vitalité de l'âme française, qu'aucune catastrophe humaine ne pourra jamais faire périr.

× ×

Il me reste à vous parler de notre deuxième OEuvre de guerre, de cette Maison de convalescence, fermée aujourd'hui, qui a été pendant deux ans et demi l'objet de nos soins et de nos soucis. Fondée par la marquise de Laguiche, dont la mémoire nous demeure si chère, et qui, même partie, nous continue une collaboration précieuse en s'occupant, à Paris, de nous servir d'intermédiaire active auprès des OEuvres auxquelles nous avons affaire, cette maison est née au mois de mai 1915. Après avoir commencé sur le pied de quinze lits, nous avons progressivement doublé ce chiffre. Cette partie de notre OEuvre était l'enfant préféré, si l'on peut s'exprimer ainsi, de M^{me} de Laguiche. Du fauteuil où la clouaient des maux héroïquement endurés, elle avait conçu ce projet de suppléer, autant que nos modestes ressources nous le permettaient, à une lacune que lui signalaient nos docteurs. Des blessés sortaient des hôpitaux, à peu près guéris de leurs blessures, mais anémiés, épuisés, et ne trouvaient, chez eux, ni la suralimentation ni les soins nécessaires pour leur permettre de signer un nouveau bail avec la vie. C'est ce qui lui donna l'idée d'installer à la campagne cette modeste maison qui, si petite qu'elle fût, a pourtant fourni un total, en deux ans, de 11.420 journées d'hospitalisation et qui a sauvé plusieurs soldats d'une tuberculose menaçante. M. Poznanski, l'homme pratique par excellence, s'employa activement à seconder M^{me} de Laguiche dans sa généreuse pensée. Il obtint les autorisations nécessaires et fonda sur les difficultés matérielles, de telle sorte

qu'au printemps de 1915, une première installation s'organisait, à Leva-chovo, sous l'habile direction d'une de nos infirmières de la première heure, M^{me} Maheo, qui, rappelée chez elle par ses devoirs de famille, passa ses pouvoirs à une infirmière-major venue de France, M^{me} Sarrazin. Celle-ci, assistée d'une seconde infirmière, M^{me} Bonnel, entreprit avec zèle cette tâche que l'ignorance de la langue russe devait malheureusement la contraindre à abandonner, en août 1916. Elle fut remplacée alors par M^{me} Bonnel, de qui l'on ne pourra jamais assez dire les qualités : l'énergie, la patience, le cœur et l'art de se faire obéir tout en se faisant aimer. Elle avait su prendre un tel ascendant sur ses hommes que, pendant cette période troublée où, dans presque tous les hôpitaux, les malades ont émis tant de réclamations plus ou moins bien fondées, ont montré trop souvent une noire ingratitude envers les femmes dévouées qui leur sacrifiaient leur temps et leurs forces, pas un seul des malades de M^{me} Bonnel n'a eu un mot de révolte, ni même de murmure contre la maison qui l'abritait. La discipline, qu'aucune autorité officielle ne venait plus sanctionner, n'a jamais été troublée chez nous, ni par un mot ni par un geste. Et cependant, ce n'est pas faute d'agitateurs. Ils venaient chez nous, effrontément, pour apprendre à nos soldats ces vérités connues du monde entier : que la France a voulu la guerre, par haine féroce de ces agneaux que sont les Boches, et que la France, capitaliste, impérialiste, « bourgeoille »..., et Dieu sait quoi encore..., ruine et désole l'humanité désireuse de vivre dans la paix et dans l'amour.

Un jour, M^{me} Bonnel saisit au collet un de ces beaux parleurs, un étudiant, qui avait profité d'une courte absence de l'infirmière-major pour pénétrer jusque dans nos salles. Elle le mena sur la route, rassembla toute la maisonnée et, devant tous, engagea une conférence contradictoire avec l'apôtre de la Vérité. Ce fut un beau spectacle. M^{me} Bonnel prouva à l'éminent personnage qu'il était ou un ignorant, ou un idiot, ou un coquin. Je ne sais pas dans lequel des trois il se reconnut, mais il partit la bouche close, et même d'un pas accéléré, parce que nos soldats, en guise de conclusion, parlaient de lui casser leurs béquilles sur les reins.

Ce que je vous dis là de M^{me} Bonnel, d'autres que moi pourraient vous le confirmer : les dévoués médecins qui donnaient leurs soins à nos malades, le docteur Marcou et le docteur Blumberg, et notre inspecteur, le colonel de Ritterholm, homme bon et charmant, qui était devenu l'ami de la maison et l'admirateur fanatique de notre infirmière-major. Un esprit de famille et de confiance régnait chez nous. M^{me} Duburre, notre économe volontaire, apportait à la communauté le secours de sa robuste activité et de sa bonne volonté entendue. M^{me} de Laguiche, de qui l'angélique dévouement faisait l'admiration émue de tous ceux qui l'approchaient, s'était consacrée, à l'âge où tant de jeunes filles ne songent qu'à jouir de l'existence, à l'utilisation des loisirs de nos blessés. Après les heures employées à l'étude (car tous ces simples étaient avides d'apprendre), il leur en restait bien d'autres inoccupées, M^{me} de Laguiche leur fit faire des puzzles et s'entremet elle-même pour les vendre dans les magasins. Par tous les temps, à toutes les heures, elle trottait allègrement,

acceptant tous les ennuis, pourvu qu'elle apportât un peu d'aide à ses malades. Grâce à elle, au lieu de bayer aux corneilles, nos soldats ont gagné plus de 2.000 roubles, pour un travail de puzzles représentant environ 200.000 morceaux, à un kopek le morceau, ce qui était extrêmement bon marché, et ne pouvait vraiment pas nous faire accuser d'exploiter la charité publique.

Parmi les amis les plus chers et les plus charitables de notre Maison de convalescence, je dois vous citer M. Michaud, vice-consul honoraire en Russie. Retenu à Paris depuis le début de la guerre, il ne s'est pas contenté de soutenir de ses libéralités princières de nombreuses œuvres en France; il a tenu à subventionner la nôtre. Tous les ans, il nous donnait 8.000 roubles et nous en promettait davantage, s'il le fallait. Il était celui dont la générosité assurée nous permettait de dormir tranquillement, aux heures où les fonds baissaient. Son zèle bienfaisant était tel, qu'il a presque failli nous gronder lorsque nous avons dû, bien à contre-cœur, fermer notre Maison, au mois d'août dernier. Son cœur de grand patriote se désolait de n'avoir plus de raisons de nous couvrir de ses bienfaits.

Nous avons donné avec joie les infirmières de notre Maison aux grandes formations sanitaires qu'amenaient de France le docteur Cresson. Nous avons d'autres infirmières qui se dévouent à cet établissement modèle qu'est le lazaret (1) de la colonie française à Pétrograd. C'est à leurs malades que nous consacrons les ressources qui nous restent. L'union fait la force. Aujourd'hui, plus que jamais, il faut se serrer les coudes.

Je voudrais encore vous apprendre, avant de terminer, tout ce que nous devons à nos collaboratrices si fidèles et si dévouées, M^{me} Werhlin d'abord, M^{me} Journolleau ensuite, qui se sont succédé à la direction de la propagande. Par leurs appels pressants et chaleureux, elles ont apporté à notre Oeuvre plus de 9.000 roubles. Rien n'est plus pénible ni plus contraire à la nature délicate d'une femme, que l'obligation de tendre la main. Cette tâche ingrate, M^{me} Werhlin et M^{me} Journolleau l'ont assumée avec un entrain et une abnégation qui appelaient le succès. Mais aussi à quelles portes elles allaient frapper! Nul n'ignore l'élasticité de la bourse de la colonie de Pétrograd, dès qu'il s'agit d'œuvres de charité. Et si je ne vous lis pas la liste des donateurs, qu'ils aient répondu à l'appel de ces dames ou qu'ils soient venus d'eux-mêmes au-devant de nos besoins, c'est qu'il faudrait vous lire les noms de tous les Français de Pétrograd et prononcer, en première ligne, les noms de mes auditeurs. Car vous avez tous donné l'exemple. Les banques, les industries, les maisons de commerce, les bourses privées, toutes figureraient sur le tableau d'honneur de notre lazaret, si nous en avions un. Je suis fier d'ajouter qu'on y trouverait aussi des noms russes, des noms de vrais amis de la France, comme ceux du prince Gortchakof et de la comtesse Kapnist.

Voilà ce que nous avons fait jusqu'ici. L'avenir dira ce qu'il reste à

(1) « Lazaret » est le mot russe employé pour désigner un hôpital où l'on soigne des soldats.

faire. Notre Conseil d'administration, bien que ses membres n'aient pas reçu la sanction légale d'une Assemblée (ce dont je vous demande une fois de plus pardon) a montré, pendant ces trois années, un esprit d'union, de cohésion, de dévouement qui aplanissait au bureau directeur toutes les difficultés et rendait la tâche aisée et joyeuse. Laissez-moi l'en remercier du fond du cœur, particulièrement notre sympathique secrétaire générale, M^{me} Lionel Laming, et la perle de notre Conseil, notre trésorière, la vicomtesse de Lestrangé, la personnification du bon sens, de la bonne humeur et de la bonne volonté à rendre tous les services qui ennuieraient les autres. Ces trois genres de bonté, vous pouvez m'en croire, forment un ensemble qui est un inappréciable bienfait.

Et, pour finir, disons ici la grande reconnaissance que nous devons à la Croix-Rouge russe, toujours si favorable à notre Oeuvre, si empressée à nous venir en aide et à nous traiter en amis de choix; à notre dévoué fondé de pouvoirs, M. Poznanski, le trait d'union entre la Croix-Rouge russe et nous; à la marquise de Laguiche, notre première présidente, qui avait assumé tout le poids de l'Oeuvre et, ayant tout fait, m'a laissé, à son départ, une voie toute tracée qu'il m'a été facile de suivre. Par-dessus tout, envoyons, à travers la distance qui nous sépare de notre chère patrie, un hommage de gratitude émue et respectueuse à notre présidente générale, M^{me} Pérouse, et à ses fidèles collaboratrices. De là-bas, sans cesse, nous sont venus de précieux conseils et d'inesestimables encouragements. Quand on est ainsi soutenu, il n'est pas difficile de marcher; et il nous était particulièrement doux de recevoir une direction et un appui partant de France et nous apportant, dans notre exil lointain, l'écho de toutes les vertus françaises.

Comité de Moscou.

Le dimanche 1/14 décembre 1913, quand le délégué du Conseil de Paris, M. Louis Rivière, réunissait la colonie française de Moscou pour une conférence en faveur de la constitution dans cette ville d'un Comité de l'U. F. F., on était loin de se douter que des calamités prochaines obligeraient le jeune Comité à faire preuve de vitalité, avant même d'avoir obtenu légalement le droit de vivre.

Et cependant, entraîné par l'éloquence du conférencier et la beauté des exemples à suivre, l'auditoire entier, quoique déjà engagé dans les multiples Oeuvres de la colonie, s'enthousiasmait pour l'Oeuvre nouvelle et y souscrivait avec un tel empressement que près de 120 adhésions étaient acquises à la fin de la conférence.

Un Comité était immédiatement élu, et le Comité de Moscou de l'U. F. F., définitivement constitué, sous la présidence de M^{me} Rebottier, continuait à recevoir des adhésions qui, d'emblée, faisaient plus que doubler le nombre de ses membres.

Dès les premiers jours de sa constitution, le Comité s'occupait, aussi activement que possible, d'organiser toutes choses, notamment les cours d'infirmières prévus par les statuts et faisait appel, dans ce but, à toutes les bonnes volontés. Spontanément, les docteurs Wallerstein et Modlinsky

s'offraient à les professer à titre gracieux. Un local convenable et gratuit était mis, peu après, par le docteur Modlinsky à la disposition du Comité et, enfin, après consultation des membres de la Section, les jours et heures des cours étaient fixés à la satisfaction du plus grand nombre.

Malheureusement, des difficultés de divers ordres, provenant surtout de ce que l'existence de l'Union n'était pas encore officiellement reconnue en Russie, empêchaient d'obtenir les autorisations locales indispensables pour l'ouverture des cours. Plusieurs mois se passaient ainsi en démarches incessantes, infructueuses tant à Pétrograd qu'à Moscou, et l'évidence apparaissait, quelques jours à peine avant la guerre, qu'aucune autorisation ne serait donnée en Russie aux Femmes de France avant la sanction souveraine des statuts. Cette sanction aurait sans doute été accordée en juillet 1914, lors de la visite à Pétrograd de M. le Président de la République si, à ce moment, le subit obscurcissement de l'horizon politique n'avait retenu toutes les pensées.

Les tragiques événements qui se sont alors précipités ont rendu plus cuisants encore les regrets du Comité, de n'avoir pu former des infirmières en temps utile. Son inaction au milieu des souffrances apportées par la guerre lui aurait été des plus cruelles si, heureusement, le Ministre de l'intérieur n'avait consenti, sans attendre la sanction des statuts, à donner à l'U. F. F., une autorisation provisoire de fonctionner en Russie, tout au moins jusqu'à la conclusion de la paix.

Fort de cette autorisation, le Comité de Moscou, animé par sa présidente, organisait, sans perdre un instant, un ouvroir pour la préparation du linge destiné aux blessés; il achetait les matières premières ou en sollicitait le don de la plupart des fabricants de Moscou, et il obtenait du docteur Modlinsky, en faveur des membres de l'Union, la permission de fréquenter sa clinique pour y prendre rapidement des notions pratiques de soins à donner aux blessés. Le concours du docteur Wallerstein lui aurait été également acquis si, malheureusement, il n'avait été retenu prisonnier en Allemagne, où il se trouvait à ce moment.

Dans l'impossibilité de communiquer avec la France ou d'y envoyer le produit du travail de l'ouvroir, le Comité, dont les ressources, malgré les dons généreux en nature et en espèces recueillis dès le début, ne pouvaient suffire à l'entretien d'une ambulance, se proposait d'offrir ses services aux institutions locales, notamment à la Croix-Rouge russe. Mais, sur ces entrefaites, l'Association française de bienfaisance de Moscou ayant décidé d'ouvrir un hôpital de 65 lits, le Comité lui offrait la fourniture gratuite de la literie et de la lingerie ainsi que du matériel de pansement et la collaboration des membres de la Section pour les soins à donner aux blessés. Il lui apportait, en outre, l'acceptation du docteur Modlinsky, un des plus éminents chirurgiens moscovites, de prendre la direction médicale de l'hôpital dont il surveillait l'organisation.

L'Association française de bienfaisance, d'accord avec ces propositions, demandait aux Femmes de France de prendre la direction intérieure de l'hôpital, et ainsi l'activité et le besoin de dévouement des membres de l'Union trouvaient un champ suffisamment vaste pour s'exercer, sinon au profit des blessés de France, du moins en faveur des soldats de la

nation alliée, à laquelle ils étaient heureux de témoigner leur affection et leur esprit de solidarité.

Sous la poussée de nombreux arrivages de blessés et grâce au concours dévoué de tous, cet hôpital, non encore complètement installé, était ouvert le soir du 31 août 1914.

Ainsi organisé, l'*Hôpital français de Moscou*, avec d'inévitables changements de personnel, a pu fonctionner normalement pendant trente-sept mois et rester ouvert jusqu'au 30 septembre 1917, malgré le profond bouleversement de la Russie amené par la révolution de mars 1917, et en dépit des grandes difficultés d'approvisionnement en nourriture et en combustible et de l'appauvrissement général qui en étaient résultés.

Dans ce laps de temps, 103 dames, faisant fonctions d'infirmières et appartenant toutes à l'Union, y ont soigné à tour de rôle 832 soldats russes, 7 français, 2 belges et 1 serbe, sans avoir eu à déplorer plus de 5 décès.

La totalité des dépenses de l'U. F. F. se chiffre par 33.085 roubles pour les trente-sept mois d'existence de l'hôpital. Cette somme lui avait été fournie, au fur et à mesure de ses besoins, tant par des dons spontanés des membres de la colonie française, que par des appels successifs à la générosité de tous, sous forme de souscription, représentation cinématographique (offerte en septembre 1914 par la maison Pathé), loterie, « Journée de l'Union des Femmes de France » dans tous les magasins français de Moscou qui, le 17 décembre 1916, lui réservaient 10 p. 100 de leur recette.

A la fin de l'été 1917, les dépenses avaient atteint de telles proportions et leur utilité était si contestable que l'Association française de bienfaisance décidait d'abandonner son œuvre, d'accord en cela avec la paroisse de Saint-Louis des Français, qui lui avait prêté ses locaux et désirait les reprendre pour les affecter à d'autres buts. Cette mesure était justifiée peu après par la seconde révolution de fin octobre 1917, qui entraînait la conclusion d'un armistice avec l'ennemi commun, le licenciement de l'armée russe et les pourparlers aboutissant à la honteuse paix de Brest-Litovsk.

L'Œuvre de secours aux blessés russes n'avait donc plus de raison d'être, et des départs de plus en plus fréquents pour la France avaient réduit le nombre des membres du Comité dans des proportions qui ne lui permettaient pas de rien entreprendre par lui-même. Il lui restait du moins la consolation de pouvoir offrir le reste de sa literie et de son linge de maison, au Refuge ouvert par le Consul général de France, dans les anciens locaux de l'hôpital, pour nos malheureux compatriotes de province que les violences, les pillages et les exactions de tous genres obligeaient à chercher un abri à Moscou, où ils arrivaient la plupart du temps sans ressources.

Les lainages et tricots étaient distribués aux plus nécessiteux des artilleurs de la mission militaire française à Moscou, auxquels on pouvait offrir, pour Noël 1917, 26 paquets de chandails, chaussettes, écharpes, savons, cigarettes et menus objets.

Enfin, au moment où, après des perquisitions domiciliaires, des arrestations, des pillages et des menaces de toutes sortes, les derniers membres du Comité de l'Union obtenaient, en novembre 1918, l'autorisation de se joindre, pour rentrer en France, aux convois de rapatriés organisés par le consulat de Danemark, ils confiaient à la Croix-Rouge internationale les dernières caisses de matériel, soustraites à grand peine aux réquisitions des « soviets », pour que le contenu en fût distribué aux infortunés Français et alliés, civils ou membres de missions, que le despotisme bolchévique retenait dans ses cachots. Quant aux archives du Comité, se composant des insignes, timbres, livres de comptabilité, correspondances, copies de lettres, circulaires et autres documents, elles étaient déposées, contre reçu, entre les mains du secrétaire général de la Croix-Rouge internationale, respectée encore alors par le parti au pouvoir.

L'hôpital n'avait, du reste, pas absorbé toutes les ressources du Comité de Moscou. Soucieux, avant tout, de participer aux dépenses du Conseil central pour ses Oeuvres de France et de satisfaire les souscripteurs qui avaient exprimé le désir qu'une partie de leurs dons fût affectée aux blessés français, il prélevait dans ce but une première somme de 4.000 roubles sur l'exercice de 1914, puis une seconde de 6.000 roubles sur celui de 1916, en plus du retour statutaire de 10 p. 100 dû sur les cotisations. Malheureusement, la baisse constante du rouble et les grandes difficultés de transfert ne lui permettaient pas de faire parvenir cette offrande au Conseil central, qui, d'ailleurs, lui avait laissé toute latitude pour choisir le moment le plus favorable. Le Comité avait eu la seule satisfaction de lui transmettre, en 1916, un chèque de 10.000 francs, qui lui avait été remis à cet effet par la Société A. Siou et C^o de Moscou.

Enfin, le Comité se proposait de consacrer le solde de son capital — dont la totalité se montait encore, en mars 1918, à 43.665 roubles, grâce aux dons importants de plusieurs industriels de la colonie — aux œuvres d'après-guerre spécialement patronnées par l'U. F. F. Mais ce capital, déposé à la succursale de Moscou de la Banque russo-asiatique en un compte courant au nom du trésorier, M. A. Retstin, sous les initiales U. F. F., a certainement été saisi par les autorités bolchéviques, et l'avenir seul dira s'il y a des chances de le récupérer.

Tous les membres du Comité n'avaient pas profité des facilités de départs qui leur étaient offertes. Notre courageuse secrétaire générale, M^{me} Isabelle Carlier, ayant obtenu des Soviets, en sa qualité d'infirmière de la Croix-Rouge française, l'autorisation de visiter et de secourir les prisonniers mentionnés plus haut, se refusait à les abandonner. Elle est encore à Moscou, partageant leurs souffrances et leur captivité; les rares nouvelles qui ont pu parvenir d'elle nous la montrent toujours aussi vaillante, aussi dévouée, trouvant dans son ardent patriotisme et dans sa tendre compassion la force de soutenir le moral de ses compagnons d'infortune. Il est à souhaiter que notre Conseil central puisse lui décerner un jour la haute récompense que mérite son héroïque abnégation.

Suivant son exemple, un autre membre du Comité, M^{me} Victor Giraud,

retenue elle aussi à Moscou, l'a secondée dans sa tâche jusqu'au jour où l'on a perdu sa trace.

L'ignorance de leur sort actuel, à toutes deux, jette une grande ombre sur la courte existence de ce Comité de Moscou, qui s'est efforcé, pendant les rudes années de guerre, de suivre dans la mesure de ses moyens le bel exemple de ses aînés de France. Il est aujourd'hui dispersé dans la France entière, sans grand espoir de pouvoir reformer un jour cette colonie de Moscou, jadis aussi généreuse que prospère. Bien peu de celles qui ont formé le premier Comité de Moscou de l'U. F. F. pourront présider à sa reconstitution, si elle est jamais possible. Puisse le Conseil central de l'Union leur garder un souvenir indulgent et ne pas oublier que leur tâche des derniers mois de guerre a été accomplie dans l'angoisse des événements les plus tragiques, l'incertitude du lendemain, la ruine et l'effondrement de leur pays d'adoption!

Comité d'Odessa.

Le Comité de l'U. F. F. à Odessa fut constitué en décembre 1913, à la suite d'une très intéressante conférence faite au Foyer français et au cours de laquelle M. Louis Rivière exposa, avec une éloquente clarté, le programme que la Croix-Rouge française se proposait de réaliser hors de la métropole.

Toute la colonie française avait tenu à répondre à l'appel vibrant que lui avaient adressé le conférencier et les présidents des Oeuvres françaises d'Odessa (Société de bienfaisance, Alliance française, Foyer français, Chambre de commerce russo-française), et c'est par acclamation que fut votée immédiatement la création, à Odessa, d'un Comité de l'U. F. F.

L'Assemblée, à l'unanimité, désigna séance tenante comme présidente M^{me} Fauqueux; comme vice-présidentes, M^{mes} Paul Robinat, Herme et Charles Chevallier, et comme trésorière, M^{me} Sever Pages. Une souscription ouverte aussitôt réunit plusieurs centaines de francs, et les concours les plus chaleureux étaient promis à l'Oeuvre naissante.

Bien que rien ne fit pressentir, à cette époque, l'imminence de la guerre, le Comité, après avoir obtenu du gouvernement russe les autorisations nécessaires, organisa dès le mois de mars 1914, à Odessa, des cours pour la préparation d'infirmières; ces cours eurent de suite le plus franc succès. Ils furent professés dans les salles mises gracieusement à la disposition du Comité par l'Ecole hellénique de commerce. MM. les docteurs Caravias et Pappadato voulurent bien se charger gracieusement de l'enseignement. Une soixantaine d'auditrices suivirent assidûment leurs cours. Au mois de juin, les examens eurent lieu devant une commission spéciale présidée par M. le docteur J. Bardach, et quarante des élèves inscrites furent reconnues aptes à suivre les cours pratiques et reçurent ensuite le diplôme d'infirmière.

Dès la déclaration de guerre, le Comité se préoccupa d'apporter son concours au soulagement des blessés, et son dévouement à cette cause sacrée lui a permis de créer à Odessa un hôpital digne de l'U. F. F. Au premier appel de sa dévouée présidente, les concours les plus empres-

sés se sont offerts. La Société française de bienfaisance mit gracieusement à sa disposition, pour y installer l'hôpital, tout le premier étage de l'Asile français de vieillards, situé au milieu d'un magnifique jardin sur la route de la Petite-Fontaine. Dans ces locaux bien éclairés furent rapidement installés une salle d'opérations, une chambre d'isolement, deux dortoirs comportant 12 lits, ainsi que des salles de bains, une lingerie, un réfectoire et des locaux pour le personnel médical et infirmier. La directrice de l'Asile, M^{me} Cizaire, demanda à remplir gratuitement les fonctions d'économe et sut faire participer les cuisines et la buanderie de l'Asile au service de l'hôpital. Ce dernier, qui disposait du chauffage central, fut doté de l'éclairage électrique et du téléphone, gracieusement installé par les Sociétés locales.

Les souscriptions affluèrent de toutes parts, en quelques jours une somme de 40.000 roubles était recueillie; pas un membre de la colonie française ne manqua à l'appel et les moins fortunés tinrent à honneur d'apporter leur obole à l'Œuvre entreprise au nom de l'Union.

L'hôpital français d'Odessa trouva également et pendant toute la durée de la guerre de puissants et généreux concours financiers auprès des diverses banques et sociétés industrielles françaises de la ville, parmi lesquelles le Crédit lyonnais, la Manufacture française de jute, la Société des huileries de Roubaix et d'Odessa, etc., etc. Une représentation de bienfaisance fut organisée en 1916 par l'Alliance française d'Odessa, avec le concours gracieux des artistes français du Théâtre Michel de Péterograd, M^{mes} Cécile Didier, Garrett, MM. André Dubosc, Georges Colin et Hasty; elle donna un important bénéfice dont l'hôpital de l'U. F. F. eut sa part. Bref, rien qu'avec les ressources locales, le Comité put non seulement assurer pendant quarante et un mois le fonctionnement de son hôpital mais encore envoyer au siège de l'Union à Paris une somme de 3.000 francs.

L'hôpital fut inauguré le 16 novembre 1914 par le Consul de France, en présence des consuls des puissances alliées, du gouverneur général militaire de la circonscription, du Préfet de la ville et de toute la colonie française.

Les services ont été assurés à titre purement gracieux par MM. le docteur Tyrmos, chirurgien en chef; les docteurs Caravias, Bardach et Margoulis médecins consultants. Les infirmières, toutes françaises et bénévoles. M^{mes} Emilie Herme, Julie Herme, Louise Herme, Andrée Mortier ont, pendant toute la durée du fonctionnement de l'hôpital (novembre 1914 - mai 1918), donné sans interruption leurs soins aux blessés avec un dévouement au-dessus de tout éloge.

L'hôpital militaire français de l'Union, à Odessa, a donné asile à plus de 800 blessés russes, qui ne tarissaient pas d'éloges et de remerciements sur les soins dont ils y étaient l'objet. Le nombre des journées de présence de blessés atteint 15.600 pour les 1291 jours pendant lesquels l'hôpital a fonctionné. L'hôpital a été honoré, au cours de la guerre, de la visite des généraux Pau, d'Amade et de la Guiche, qui n'ont pas ménagé au Comité et aux infirmières leurs félicitations et leurs remerciements. La désorganisation de l'armée russe et les ruines du bolchevisme ont seules été causes de la fermeture de l'hôpital.

Les autres infirmières diplômées de l'Union, qui n'avaient pu prêter leur concours à l'hôpital français d'Odessa, ont été demandées par les hôpitaux russes, et la Croix-Rouge russe a, à maintes reprises, exprimé au Comité toute sa satisfaction à leur égard.

Nous devons insister sur le rôle éminent joué par la présidente du Comité d'Odessa, M^{me} Fauqueux qui, malgré son âge, n'hésita pas à en assumer la direction lors de sa fondation et, depuis lors, ne cessa de l'animer de son inlassable énergie. La médaille d'argent de la Reconnaissance française, qui lui a été décernée peu avant que la mort ne l'enlevât à l'affection des siens, à l'admiration de tous, n'a été qu'un faible hommage à tant de dévouement. M^{me} Fauqueux est morte le 29 janvier 1920, à l'âge de 74 ans, épuisée par les fatigues de la guerre et du voyage de six mois qu'elle a dû accomplir autour de l'Europe, pour regagner la France.

Il serait injuste de ne pas mentionner, à côté de son nom, celui de M^{me} Paul Robinat qui, ne pouvant, en raison de son grand âge et de sa demi-cécité, jouer un rôle actif dans le Comité, a ouvert largement sa bourse pour les besoins de l'hôpital d'Odessa.

Rappelons enfin que la croix de la Légion d'honneur a récompensé l'effort fourni par M. A. Fauqueux, digne collaborateur de sa mère; que la médaille d'argent de la Reconnaissance française a été décernée à M^{mes} Emilie, Julie et Louise Herme, à M^{lle} Mortier et à M^{lle} Ströchl infirmières de l'ambulance de l'U. F. F. à Odessa, ainsi qu'à M^{me} Robinat et à M^{me} Wortmann. (*Revue* 1^{er} septembre 1920, page 241.)

RECTIFICATIF.

XX^e RÉGION. — Comité de Mirecourt (n^o du 1^{er} janvier 1922, page 22) : l'hôpital 103, à partir de 1917, a compté 260 lits (y compris ceux de l'annexe de Rouvres).

Chronique des Croix-Rouges.

Le Bureau international pour la défense des indigènes, fondé à Genève par M. L. Ferrière, expose ses buts par la plume de M. Ed. Junod, dans la *Revue internationale de la Croix-Rouge* (15 janvier 1922).

La Croix-Rouge française, par ses établissements de l'Afrique du Nord, peut, dans une certaine mesure, encourager l'action de ce Comité, comme pourraient le faire, d'une façon plus active encore, la Croix-Rouge anglaise dans le Sud africain, ainsi que celles des deux Amériques, qui aideront à faire oublier les siècles de traite des noirs qui tachent si tristement l'histoire du Nouveau continent.

Qu'on ne s'imagine pas, en effet, que les temps de la barbarie des conquérants africains soient révolus. Le mépris féroce des blancs pour les noirs, n'est-il pas encore notoire en plus d'un des Etats de l'Union. Nous-mêmes qui, avant tous autres, avons traité nos troupes indigènes à l'égal de celles recrutées dans la Mère-Patrie, n'avons-nous pas à nous reprocher d'avoir regardé quelquefois nos Français d'Afrique comme appartenant à un pays qui serait une « possession », pour employer le mot consacré, mot qui perpétue l'idée d'infériorité et de soumission de ceux qui habitent ce sol.

C'est imbu d'un sentiment de justice et d'équité que j'écris ces quelques

lignes; car il nous faut rendre grâce à la France d'avoir marqué, par la collaboration de toutes ses colonies à la Grande Guerre, la fin de la grande injustice. D'autres, par amour de l'art et du snobisme, ont voulu magnifier la musique, la danse, la sculpture nègres; nous avons mieux à faire en nous contentant de regarder les indigènes comme des hommes comparables à nous, et dignes du même respect.

Tel ne fut pas l'avis de nos pères qui, au début du xvi^e siècle, dans le but de délivrer les Indiens d'Amérique opprimés par les conquistadors et les colons, commencèrent le commerce des nègres. Pour sauver une race débile, on amena des nègres robustes. Charles-Quint facilita la traite des noirs. En 1564, Liverpool était un des centres les plus importants de négriers. Au début du xvii^e siècle, la Hollande était à la tête du commerce des noirs.

Ce commerce était énorme. Sait-on qu'on arracha, pendant près de trois siècles, une moyenne de 370.000 Africains à leur sol, et que, sur ce nombre, 80 p. 100 mouraient avant d'aborder en Amérique.

Les quakers, et en particulier Wilberforce et Clarkson, entraînèrent l'Angleterre à abolir la traite des esclaves, en 1807. Mais l'esclavage ne fut définitivement supprimé dans les colonies anglaises, que trente ans plus tard. En France, l'exemple fut suivi d'assez près, puisqu'en 1848 Louis-Philippe abolissait l'esclavage dans les colonies françaises. Lincoln n'y parvint, aux Etats-Unis, qu'en 1865.

On s'aperçut alors, grâce à Livingstone, que, si les grandes nations européennes avaient montré des sentiments humains à l'égard des noirs, il n'en était pas de même des Arabes, qui, par la voie de terre, emmenaient sans cesse des caravanes d'esclaves vers la Perse, l'Arabie et la Turquie.

Avec la fin du xix^e siècle se parfit le partage colonial de l'Afrique, dont la richesse, décrite par Stanley, était propre à exciter les convoitises. Pour éviter l'absorption totale du continent par l'Europe, l'Acte de Berlin créait, en 1884, l'Etat indépendant du Congo. Depuis cette date, l'histoire des trois grands territoires indépendants de l'Afrique a pris fin. En ce qui concerne le Congo, les puissances signataires de l'Acte s'engageaient « à concourir à la suppression de l'esclavage et surtout de la traite des noirs », c'est assez dire que ces regrettables abus existaient encore en 1884.

L'introduction de l'alcool commençait à détruire les populations africaines, lorsque la Conférence antiesclavagiste de Bruxelles (1883) en imposa l'interdiction.

Le nom du cardinal Lavigerie s'attache à toute cette période qui s'étend de 1880 à 1892. On peut affirmer sans crainte que c'est lui qui abattit l'esclavage.

La question, après sa mort, reprit cependant sous une forme nouvelle et persiste encore de nos jours, sous une forme atténuée. Au lieu d'exporter les nègres, les blancs s'emparèrent de leurs terres, et exploitèrent les races de couleur chez elles, en particulier par le travail forcé. Aujourd'hui, le *Bureau international pour la défense des indigènes* a

jugé nécessaire d'étendre son action bien au delà de l'Afrique. L'Océanie, l'Amérique en particulier ont attiré son attention. Il est bien certain que, trop souvent encore, le droit des gens est méconnu, que la propriété n'est pas respectée, et que l'asservissement trouve son analogue dans certains contrats à long terme, tels que ceux qui se pratiquent aux Iles Fidji et dans le travail forcé.

Le coup mortel, semble-t-il, qui vient d'être porté à la loi de Lynch, et les récents congrès pan-africains sont des étapes qu'il faut saluer avec joie.

De ce que les peuples africains sont en grande partie encore doués d'une mentalité d'enfants, sommes-nous en droit de les traiter avec mépris? Nous veillons sur nos enfants, nous les protégeons contre l'alcool, nous les éduquons de mille manières, nous méprisons et stigmatisons ceux qui leur sont barbares. Si nous donnons à certains noirs des mentalités d'enfants, c'est une raison de plus pour veiller sur eux, et de nous efforcer, par l'éducation, de les élever jusqu'à une civilisation qu'il dépend de nous de leur faire aimer.

× ×

Quelques ouvrages récents me paraissent utiles à signaler à nos lecteurs.

Le *Bulletin de la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge* vient de disparaître, pour faire place à un nouveau périodique: *Vers la Santé*, qui donnera une place particulièrement importante aux questions d'hygiène. On trouvera, dans le premier numéro de cette Revue, un historique très remarquable de la Croix-Rouge par M. Georges Milsom.

La Croix-Rouge de Belgique veut protéger votre santé. (Bruxelles, 1922, in-8°, 16 p.) est une excellente brochure de propagande, dans laquelle on trouve entre autres choses, un schéma montrant que, sur 10 femmes enceintes sur le point d'accoucher, 8 auront un enfant vivant, 2 de ces enfants mourront avant 20 ans, 2 seront malades ou infirmes, 4 seront bons pour le service militaire. A 40 ans, l'un de ces derniers sera mort, un autre sera infirme. La brochure s'inquiète de remédier à cet état de choses.

L'Œuvre nationale de l'Enfance à Bruxelles a donné un supplément à son dernier Bulletin, contenant une bibliographie touchant la question des infirmières visiteuses, scolaires, sociales et industrielles: bibliographie qui n'a pas la prétention d'être parfaite, mais qui n'en est pas moins utile à consulter.

De M^{lle} Chaptal, *Le Livre de l'infirmière*, adaptation du livre de Miss Oxford (Paris, Masson, 1922), et de M^{me} Krebs Japy, *L'Infirmière* (Paris, A. Collin, 1921); sont excellents à consulter, l'un pour connaître le métier d'infirmière, l'autre pour éclairer la jeune fille qui hésite encore sur sa vocation.

D^r H.-M. FAY.

Causerie médicale.

QUELQUES IDÉES MODERNES SUR LA CONTAGION DE LA DIPHTÉRIE.

Il est démontré, aujourd'hui, que, dans bien des cas, les convalescents des maladies infectieuses restent contagieux pendant un temps plus ou moins long après leur guérison. C'est, qu'en effet, ils contiennent, quoique la maladie soit cliniquement terminée, à héberger des microbes virulents dans leur organisme : ils sont, pour employer l'expression consacrée, « porteurs de bacilles ».

Cette notion présente une importance particulière pour la diphtérie, car, l'affection atteignant fréquemment les enfants, tout sujet contagieux peut être le point de départ d'une petite épidémie dans une famille, à l'école, etc.

Les bacilles diphtériques persistent dans la gorge, la bouche, le nez des convalescents, plusieurs jours, peut-être plusieurs semaines après la disparition des fausses membranes, alors que la muqueuse semble tout à fait nette. Leur présence, signalée dès 1890, par Löffler, Roux, Yersin, a été confirmée depuis lors, par maints auteurs.

Park (de New-York) a étudié spécialement cette question, si intéressante au point de vue hygiénique, et des statistiques par lui établies, il ressort que, sur un ensemble de 753 diphtériques, la bacille a disparu 201 fois, cinq à sept jours après les fausses membranes. Dans les autres cas, par contre, le microbe peut persister deux à sept semaines.

Il semble qu'un chiffre moyen peut être admis, et que, dans la majorité des cas, les bacilles ne persistent guère qu'un mois après la guérison clinique.

Tézenas du Monteil assure que c'est dans les fosses nasales que les microbes restent le plus longtemps. Sans doute, leur virulence diminue progressivement, mais la contagion reste possible.

Il y a plus, les personnes saines, au moins en temps d'épidémie, ou celles qui ont approché des diphtériques, peuvent présenter des microbes dans leur gorge. Ces sujets, que l'on a désignés sous le nom de « porteurs sains », peuvent propager la maladie.

C'est ainsi que Roux et Yersin, ayant systématiquement recherché les bacilles diphtériques chez tous les petits sujets de l'hôpital des Enfants malades, les ont trouvés chez le tiers d'entre eux. La proportion était de 26 sur 59 enfants dans une école de village. Sans doute, les microbes ne sont pas toujours « virulents » c'est-à-dire aptes à infecter un autre sujet, mais il n'en reste pas moins qu'un certain nombre de porteurs restent réellement dangereux pour leur voisinage. Les microbes, faut-il remarquer, ne paraissent pas rester plus de quelques jours chez les sujets sains.

Ces faits ont été contrôlés par un grand nombre de médecins, d'hygiénistes, de bactériologistes.

Comment expliquer ce séjour plus ou moins prolongé des bacilles dans la gorge. C'est qu'ils restent enfouis dans la profondeur des crip-

tes amygdaliennes (Eckert), dans les replis de la muqueuse de l'arrière-gorge et du nez et même jusque dans l'oreille moyenne.

Les sujets ayant la gorge en mauvais état (amygdales hypertrophiées, etc.), sont particulièrement aptes à devenir « porteurs de germes ».

× ×

Ces notions nouvelles appellent des *conclusions pratiques*. Les sujets sains, en temps d'épidémie, et ceux qui sont appelés à voir des diphtériques feront régulièrement de l'antisepsie du nez (instillation d'huile goménolée, par exemple), de la bouche et de la gorge (rincages, gargarismes avec une solution très diluée de thymol).

Ces soins sont particulièrement importants chez les enfants qui, par leurs jeux ou leurs études, peuvent s'être trouvés en contact avec de petits diphtériques.

On a aussi cherché à immuniser les enfants contre la maladie par des injections préventives de sérum de Roux, ou par des insufflations dans la bouche et le nez de sérum antimicrobien de Martin.

La vaccination par la méthode américaine est encore à l'étude.

Les porteurs de bacilles convalescents doivent être désinfectés. On a utilisé dans ce but divers procédés. Les antiseptiques chimiques (composés iodés, etc.), en badigeonnages, insufflations, pulvérisations, gargarismes, ont été employés avec des succès variables.

On a aussi eu l'idée d'introduire dans la gorge un microbe entrant en concurrence avec le bacille diphtérique. L'idée de substituer une flore microbienne nouvelle, dans le but de détruire les bacilles diphtériques, rappelle, comme le fait remarquer Luzzatti, la méthode employée par Metschnikoff pour désinfecter l'intestin (1).

Schiötz avait, en effet, remarqué que les sujets atteints d'angine à staphylocoques et placés par erreur avec ceux présentant la diphtérie, ne contractaient pas cette dernière maladie. Partant de ce fait, il assure avoir rendu inoffensifs les porteurs diphtériques en leur inoculant dans la gorge des staphylocoques en culture pure.

Cette méthode a été appliquée, avec des succès variables, par divers médecins. Pour la réaliser, on pulvérise dans la gorge une suspension fraîchement préparée de staphylocoques dans du sérum physiologique porté à 35° environ.

Mais il semble bien que les traitements les plus efficaces soient le sérum antidiphtérique appliqué localement et l'air chaud.

Martin a conseillé, pour cette désinfection locale, l'absorption des pastilles de sérum antidiphtérique desséché (que certains médecins associent à des antiseptiques chimiques), ou mieux, les insufflations de sérum desséché, dont nous avons déjà vu les bons effets comme traitement préventif de la maladie.

L'air chaud a été préconisé par Robert Rendu et a donné entre les

(1) Metschnikoff préconisait l'emploi des ferments lactiques pour empêcher le développement des microbes intestinaux.

mains de plusieurs médecins de bons résultats. M. Dujarric de La Rivière a fait connaître récemment à l'Académie de Médecine qu'il a obtenu la guérison de 50 malades traités à l'Institut-Pasteur, en trois à cinq séances. Il opère avec un appareil électrique à air chaud et les séances durent dix à quinze minutes, avec suspension de quelques instants si la sensation de chaleur est trop vive pour le patient.

Les *examens de laboratoire* sont importants, car eux seuls permettent d'affirmer que le bacille a disparu de la gorge des « porteurs ». Ils doivent être appliqués en temps d'épidémie à tous les sujets atteints d'angine, car on peut alors constater des maux de gorge ayant les caractères cliniques d'angines banales et qui, dues au bacille diphtérique, peuvent être le point de départ de la contagion.

Les *certificats médicaux* sont utiles pour permettre la rentrée à l'école. Les mères de famille sont ainsi assurées qu'aucun contagieux ne fréquente l'établissement où travaille leur enfant. Elles agiront sagement aussi en désinfectant régulièrement sa gorge et son nez, surtout en temps d'épidémie. Elles feront soigner sa gorge par un spécialiste, s'il présente des végétations ou des amygdales hypertrophiées. Enfin, à la première angine dont elles craindraient la nature diphtérique, elles appelleront le médecin, qui pourra appliquer le traitement rationnel par excellence, c'est-à-dire la sérothérapie antidiphtérique.

D^r Pierre SÉE.

U. F. F.

L'UNION des FEMMES de FRANCE se compose de membres titulaires, associés, adhérents et auxiliaires.

La cotisation annuelle minimum est de 10 fr. pour les membres titulaires et associés. Les hommes ne peuvent être que membres associés.

La cotisation est de 5 fr. pour les membres adhérents (hommes et femmes).

Le rachat de la cotisation peut être effectué moyennant un versement minimum de 200 fr. pour les membres titulaires et associés et de 100 fr. pour les membres adhérents.

Un versement minimum de 1.000 fr. confère le titre de membre bienfaiteur.

L'Œuvre, étant reconnue d'utilité publique, est susceptible de recevoir des dons et des legs.

Les noms des donateurs, des membres bienfaiteurs et des membres perpétuels sont affichés dans la Salle des Conférences.

Prix de l'abonnement : 5 fr. par an

Le Gérant : LEFORT-LAVAUZELLE.